

Le Frère André est mort...

Un homme vient de mourir dont le trépas suscite la plus vive, la plus profonde émotion. Ses yeux étaient à peine clos que la foule se précipitait à l'Oratoire, entourait sa dépouille funéraire, entonnait, au milieu de ses regrets, l'hymne de gratitude pour tant de bienfaits dont ce mort avait été l'instrument, et la prière suppliante qui se continueront tous ces jours-ci, tant que la tombe ne l'aura pas définitivement pris; qui se prolongeront, semble-t-il, indéfiniment, autour de sa mémoire.

Dans tous les milieux catholiques de l'Amérique, et peut-être au-delà, la mort de cet homme remuera les cœurs. Chez les protestants de chez nous, témoins de sa vie humble et glorieuse, il recueille déjà d'enthousiastes hommages.

Un pasteur, hier même, donnait comme préface à son discours l'éloge du très modeste Frère André. Des journaux comme le *Star* et la *Gazette* saluent sa mémoire avec un singulier accent de respect et d'admiration. Ils ont eu le sentiment, ils le disent à leurs lecteurs, pour la plupart protestants ou agnostiques, qu'une très haute valeur spirituelle venait de disparaître.

Cet homme laisse derrière lui une œuvre qui tient du prodige, un monument matériel qui défiera les siècles, un monument spirituel dont personne ne peut mesurer l'importance.

Au cœur de notre province, au flanc de notre grande ville, il a créé un lieu sacré où les pèlerins accourent chaque année par centaines et centaines de mille. Il a institué un foyer d'où rayonnent sur toute l'Amérique les plus puissants effluves : un foyer de vie, de lumière, de consolation et d'espérance.

Il a imposé aux plus distraits, aux plus matérialisés, pour ainsi dire, la conscience d'un monde à part, de réalités supérieures qui dépassent et dominent toutes nos querelles, tous nos intérêts.

Grâce à lui, nous avons senti passer à travers notre atmosphère le souffle du Divin. Et des millions d'âmes en ont été rafraîchies et consolées.

Qu'était cet homme?

Le plus simple, le plus humble, le plus modeste de tous. Un orphelin pauvre, ballotté entre des métiers qu'il ne pouvait apprendre parce qu'ils dépassaient ses médiocres ressources physiques; à peu près illettré jusqu'à l'âge d'homme et resté toujours d'une bien courte science humaine; un manœuvre qui, après avoir trimé chez les habitants de son voisinage et dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre, s'en alla demander aux Clercs de Sainte-Croix la joie de la vie religieuse, pendant quarante ans, s'y consuma dans les plus modestes besognes; un vieillard qui, au milieu du prodigieux succès de son œuvre, alors qu'il était entouré de tant d'hommages (et d'insidieuses curiosités parfois), gardait toute la simplicité d'un enfant.

Ce contraste entre la valeur, les ressources apparentes de l'homme et la grandeur de son œuvre a étonné, à fait

abondamment réfléchir des hommes fort éloignés de nos croyances. Pour nous, la chose est toute simple. L'histoire de l'Eglise est tissée de ces prodigieuses et magnifiques oppositions.

Le dix-neuvième siècle français a vu la petite sauvegeonne Bernadette Soubirous servir d'instrument à la prodigieuse création de Lourdes. Sur le témoignage de cette pauvre bergère, le monde entier s'est ébranlé; les hommes de tous les continents sont allés prier à la roche de Massabielle. Quatre siècles plus tôt, une ignorante enfant des Marches de Lorraine sauvait la France.

Toujours, et c'est une leçon dont l'évidence est si forte qu'on ne peut devant elle clore ses yeux, toujours Dieu s'est plu à utiliser pour ses plus hauts desseins les plus modestes instruments. Ainsi, à travers les faits humains, apparaît la divine signature.

Songez aux pêcheurs de Galilée ouvriers d'un nouvel univers; songez à l'artisan de Nazareth, au nom de qui s'élèvent, après dix-neuf siècles, de prodigieux monuments; songez à la petite fille de Judée par qui le monde connut son Sauveur.

Profane, pris par tous les soucis de la politique et de l'économie, on hésite à s'appesantir sur ces choses. On éprouve quelque gêne à fouler ce sol sacré, à pénétrer dans ce domaine des hautes spéculations.

Pourtant, là sont des vérités qu'on n'a pas le droit d'ignorer, qui informent toute notre vie; là sont des valeurs qui dominent tout le reste. La mort du Frère André vient, en un éclair, de nous le rappeler. Certains s'étonnaient de ce qu'au milieu de tant d'hommages, le Frère André parût si simple, si étranger à toute cette admiration. Ils ne savaient pas que le Frère André savait, lui; ils ne savaient pas, ils ne s'arrêtaient point à penser, du moins, que le vieux portier du Collège n'était qu'un instrument aux mains de la souveraine Puissance.

De là sa profonde, son inaltérable humilité.

Mais, pour tout cela, la piété des fidèles ne se trompe point quand elle entoure de tels hommages la mémoire de l'humble Frère.

Car il eut le suprême mérite de correspondre aux desseins de Dieu, de redire, sous une forme peut-être différente mais du même cœur, la *Fiat* d'il y a dix-neuf siècles.

C'est une chose consolante, et qui fait honneur à l'humanité, que ce murmure de respect, d'admiration et d'amour — plus ardent, plus étendu que n'en recevra probablement jamais aucun de nos grands hommes — qui monte aujourd'hui vers la tombe de l'ancien ouvrier des filatures du Connecticut, du vieux portier de Notre-Dame.

Car c'est un hommage à la véritable grandeur, aux plus hautes valeurs dont puisse s'honorer notre univers.

Omer HEROUX

pire, et faire cause commune avec ceux de nos parlementaires qui vont s'efforcer d'engager davantage notre pays dans la voie des armements. En fait, lorsqu'un journal écrit, comme ce quotidien d'Ottawa, que le contribuable anglais et la marine anglaise assurent la sécurité du Canada, il ne décrit pas exactement la situation. Le Canada est tout près de la grande nation américaine, les Etats-Unis; leur puissance navale, les récentes déclarations de leur président, à savoir que, quoi qu'il arrive, les Etats-Unis veilleront sur la paix et la sécurité du Canada, voilà qui compte autant, dans le monde international, à l'heure présente, et peut-être davantage même, que la marine de guerre britannique. Il ne faudrait pas aller perdre le sens des réalités, et tenter de nous faire croire que tout ce qu'il y a entre les convulsions supposées de l'Allemagne et de l'Italie d'une part, et la sécurité du Canada de l'autre, c'est l'existence de la marine anglaise. Il y a telle chose que le voisinage des Etats-Unis, qui ne saurait souffrir que quelque autre nation européenne vint s'établir dans leur voisinage immédiat. Et cela est tout aussi important sinon davantage, que l'intérêt de l'Angleterre à conserver ses liens avec le Canada. Car s'imaginer-t-on que si la marine anglaise protège le Canada, ce soit par pure philanthropie? Il y a quelques centaines de millions de livres d'argent britannique placés chez nous. Or l'intérêt, pour l'Angleterre comme pour les autres nations, reste la mesure de l'action: le capital et l'intérêt, dans tous les sens.

Pour les amateurs

On vient de rendre publique, à Washington, la liste des Américains qui ont touché en 1955 des salaires, commissions ou traitements en excédent de \$15,000. Les dix premiers noms portés à cette liste sont ceux du maître de la presse la plus jaune qui soit, aux Etats-Unis, W. R. Hearst, ceux de trois étoiles de cinéma, d'un entrepreneur en cinéma et de cinq chefs de grandes industries ou de maisons de commerce. Hearst a touché le demi-million de dollars; tout près de lui il y a une actrice de cinéma, Mae West, du genre le plus vulgaire qui soit, dont le revenu a atteint \$40,000 par mois; deux industriels viennent ensuite, dont chacun a reçu \$374,000 ou un peu plus, — le président de la *General Motors* est de ces deux-là. Au cinquième rang, encore une étoile de cinéma, Marlene Dietrich, (près de \$370,000) et, tout près, le président de la *Century-Fox Corporation*, entreprise de montage et de distribution de films américains, W. R. Sheehan, qui a reçu presque \$345,000. Un autre des chefs de la *General Motors*, un acteur de cinéma, et le président des *Woolworth* ont fait chacun à peu près \$30,000 ou davantage. Des gens que Charlie Chaplin ont touché \$260,000, et plusieurs acteurs ou vedettes de cinéma ont reçu des traitements de \$250,000 à \$120,000. Une fillette, au cinéma également, Shirley Temple, a eu \$99,999 et une corsetière, près de \$60,000. Un grand marchand de soupes, président d'une fabrique qui remplace des milliers de ménagères, au moins deux fois par jour, a fait à ce métier \$118,000, plus que le fils Ford, qui n'en a touché que \$100,000. Et la liste continue... Il ne faut pas s'étonner si les amateurs du public figurent aux premiers rangs des gens les mieux rémunérés aux Etats-Unis. C'est un signe des temps que les intellectuels, les savants, les gens cultivés, fassent moins d'argent que les boxeurs, les piroquettes, les vedettes de cinéma, les pitres et les comédiens de revues filmées. On nous répète souvent que jamais une époque ne fut aussi hautement civilisée que la nôtre. Jamais, pas même celle du Bas-Empire, où les histrions et les échoués de cirque tenaient pourtant une si belle place. Vive la civilisation byzantine du XXe siècle! G. P.

Le carnet du grincheux

Les Rois Mages, au départ de Montréal, paraissent avoir oublié aux portes du Palais de Justice plus d'un chameau.

"Hearst a touché \$500,000 en 1955" lit quelque part un Pamphile. Cela le fait tourner, d'envie, au citron.

On se marie en Hollande et l'on fait la moue en Allemagne.

L'artillerie des Blancs flut flut! Boum! et celle des Rouges, Boum! Boum!

Le bonhomme Hiver a lui aussi cru, jusqu'ici, à l'avènement d'un ordre nouveau, — au grand dam des lanceurs de sports d'hiver.

On a félicité un candidat heureux d'avoir "fait une lutte sans personnalité" (au singulier). Le candidat y trouve gloire et le public aussi. Il faut savoir se contenter de peu.

Verser \$260,000 par an à Charlie Chaplin et ne plus rien payer à Camille, cruelle décision! Mais le public a tôt fait d'oublier ses idoles.

Le Grincheux

Si vous voyagez...

ADRESSEZ-VOUS AU SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: BELAIR 3361*

Londres attend la réponse de Berlin et de Rome

Dans l'intervalle, la Grande-Bretagne envoie des navires de guerre dans les eaux espagnoles

L'attitude du Führer et du Duce sur la non-immixtion en Espagne

Un blocus par la Grande-Bretagne et la France

LONDRES, 7 (S.P.C.) — On croit que l'Allemagne et l'Italie répondront bientôt à des représentations, très énergiques, parait-il, que la Grande-Bretagne leur a faites au sujet de leur lenteur à répondre à la note franco-britannique du 27 décembre, qui demande la prise de mesures pour empêcher que des volontaires étrangers ne se joignent aux combattants espagnols.

En attendant, la Grande-Bretagne envoie des navires de guerre dans les eaux espagnoles. L'Amirauté dit que la chose est tout à fait ordinaire, que l'arrivée de ces navires permettra de donner du repos aux équipages des unités britanniques postées dans ces eaux depuis quelques temps. Mais on souligne que si la situation entre dans une phase décisive pendant la relève, la Grande-Bretagne aura doublé le nombre de ses navires de guerre dans les eaux espagnoles. Il paraît que des entretiens qui ont eu lieu à Paris il y a plusieurs heures ont porté sur l'organisation d'un blocus par la Grande-Bretagne et la France.

Le gouvernement n'a pas dit ce qu'il fera, s'il juge inacceptables les réponses de Berlin et de Rome. Mais, annonce l'"Associated Press", le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Anthony Eden, a déjà pris sa décision à ce sujet. Dans des cercles qu'il y a lieu de croire bien

informés, on dit que M. Eden espère que Berlin et Rome n'éluderont pas la question de la non-immixtion.

L'agence "Havas" annonce que, dans des cercles en contact avec le ministère des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, on dit que Londres estime un blocus irréalisable présentement.

BERLIN, 7 (S.P.A.) — Dans des cercles diplomatiques on dit que la réponse que le Führer-chancelier Hitler fera à la demande franco-britannique d'empêcher les volontaires étrangers de se joindre aux combattants espagnols sera de nature à permettre une entente au sujet de la situation qui résulte de la guerre sévissant en Espagne.

ROME, 7 (S.P.A.) — L'Italie et l'Allemagne, dit-on dans des cercles bien informés, ont coordonné leurs réponses à la demande franco-britannique relative à la non-immixtion en Espagne. On croit que c'est sous peu qu'elles feront tenir leurs réponses à Paris et à Londres.

On dit que l'Italie a une attitude amicale mais qu'elle exige d'autre part que la politique de la non-immixtion en Espagne soit formulée en termes généraux.

La république d'Haïti et le Canada

Leurs relations intellectuelles et économiques

Par Dantès Bellegarde, ancien ministre d'Haïti à Paris, à Washington et près du Saint-Siège, ancien délégué à la Société des Nations, commandeur de la Légion d'honneur

Un matin de septembre 1922, à Genève, je vis venir vers moi, à mon banc à la Société des Nations, un homme de haute stature qui m'aborda en ces termes:

— J'ai appris que vous êtes M. Dantès Bellegarde, le délégué d'Haïti. Entre cousins il n'est point besoin d'étiquette. Je me présente donc à vous sans cérémonie; je suis Ernest Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries du Canada, délégué à la 3ème Assemblée.

Je fus enchanté de cette cordiale prise de contact. Sans doute je connaissais et appréciais à sa haute valeur mon collègue, M. Philippe Roy, l'éminent et affable représentant du Dominion à Paris. Mais l'affirmation de notre cousinage intellectuel, faite de cette manière affectueuse sous l'égide de la Société des Nations, me parut prendre un sens symbolique, que devait renforcer en 1930 la connaissance que je fis également à Genève de M. Thomas Chapais, le grand historien, membre de la délégation canadienne à la 11ème Assemblée.

Quelques semaines après ma première rencontre avec M. Lapointe, je le retrouvai à Paris, à un banquet de la Maison Latine donné en son honneur et en l'honneur de son collègue, M. Fielding, ministre des finances, et de M. le sénateur Beaubien, le labordai et le félicitai à l'occasion de la signature de l'accord franco-canadien qui venait d'être conclu. Et je me permisi d'ajouter:

— Maintenant que vous avez avec la "grande" France, une affaire avec la "petite" France, ne négligez-vous pas quelque attention à la "Petite France" d'Amérique? Vous comprenez que je veux parler de la République d'Haïti, à qui Michelet a donné ce beau nom.

— Que pouvons-nous faire pour Haïti?

— Beaucaud, mon cher ministre, Le Canada — qui est déjà une puissance industrielle de premier ordre et tend à devenir de plus en plus forte — commercialement — peut trouver chez nous une clientèle intéressante, tandis que nous pouvons avoir chez vous un débouché important pour nos produits. Et nous sommes tout près de vous! Vos bateaux passent dans notre voisinage. Et les échanges intellectuels peuvent se développer si facilement entre nos peuples cousins, — que leur situation géographique rend si proches voisins!

C'est tout à fait intéressant ce que vous me dites là. Voulez-vous que nous en touchions un mot à M. Fielding?

M. Lapointe m'amena à son collègue, qui prit, lui aussi, grand intérêt à ma suggestion. Ils me promirent tous deux d'étudier sérieusement, à leur retour à Ottawa, la possibilité d'un accord commercial entre Haïti et le Canada. De mon côté, je saisis de la question le gouvernement haïtien. Deux mois après, j'étais rappelé et

sage d'amitié et de solidarité intellectuelle qu'Haïti m'avait chargé d'apporter au Canada.

Les hommes éminents, avec qui j'eus ainsi l'honneur de m'entretenir ou de correspondre, connaissent sans doute quelque peu Haïti. Mais, au milieu des légendes plutôt défavorables qui entourent le peuple haïtien, se rendaient-ils vraiment compte de l'heroïsme de son histoire, de la lutte courageuse qu'il lui a fallu mener, de sa culture si proche de la culture canadienne-française, des possibilités économiques du pays et de l'importance des rapports intellectuels et commerciaux qui peuvent s'établir entre la jeune République et le puissant Dominion, auquel l'avenir réserve une des plus hautes places dans la société internationale?

A tous ceux-là et à tous nos amis inconnus de l'immense Canada, je désire présenter ici le plus brièvement possible Haïti et son peuple, joignant ainsi ma voix à celles de M. Auguste Viatte, professeur à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval, et de mon jeune et intelligent compatriote, M. Philippe Cantave, étudiant à l'Université de Montréal, qui, avec un dévouement infatigable, travaillent à la même œuvre de rapprochement entre "cousins" qui s'ignorent.

Dantès BELLEGARDE

Anniversaires de prétrise

Dans le clergé trifluvien

Les Trois-Rivières, 7. — L'année 1937 marquera un événement important dans la vie de plusieurs membres du clergé des Trois-Rivières, tout particulièrement pour M. le chanoine Prosper Cloutier, Mgr François Boulay, M. le chanoine Thomas Caron et le R. P. Constant Giroux, O.M.I.

M. le chanoine Cloutier, frère de feu Mgr F.-X. Cloutier, ancien évêque des Trois-Rivières, fêtera, en effet, le jubilé de diamant de son élévation à la prêtrise.

Mgr François Boulay, ancien curé de la cathédrale, M. le chanoine Thomas Caron, curé de St-Maurice, et le R. P. Giroux, O.M.I., célébreront le cinquantième anniversaire de leur ordination sacerdotale.

Pour quatre autres prêtres du diocèse des Trois-Rivières, ce sera, cette année, le 25e anniversaire du même événement. Ce sont MM. les abbés Emile Boutet, curé de St-Jacques des Piles; Alphonse Caron, retiré à Louiseville; Erié Tremblay, curé de St-Bernard de Shawinigan; et Joseph Rinfret, curé de la Baie de Shawinigan.

M. le chanoine Cloutier a pris sa retraite en 1931, tandis que M. le chanoine Thomas Caron, toujours en service actif, dirige la paroisse de Saint-Maurice depuis trente-cinq ans. Mgr Boulay est à sa retraite depuis 1931. Le R. P. Giroux, O.M.I., longtemps missionnaire dans l'Ouest, demeure depuis quelques années au Cap-de-la-Madeleine.

DEMAIN: Haïti: son histoire, sa population, ses ressources, son commerce.

L'actualité

Souvenir sur l'Oratoire

Saint-Joseph

Elève des messieurs de Saint-Sulpice en philosophie vers 1906, j'ai vu, bien des fois, à cette époque heureuse, la chapelle que le bon frère André avait érigée à saint Joseph, son saint patron.

C'était une promenade incomparable que le trajet, par la crête du Mont-Royal, de la maison de philosophie à l'Oratoire. La montagne baignait alors dans le charme de la solitude et de la sauvagerie qu'elle a perdu depuis. L'automne, au moment où la frondaison des vieux chênes rougissait et où celle des érables se muait en une tapisserie verticoline d'une infinie richesse de nuances, c'était une ivresse que cet alpinisme en miniature.

Le bon abbé Le Poupon — l'imagerie parfaite du saint homme lui-même — disait la "philosophie" en deux groupes: les vigoureux et les faibles. On adaptait les promenades à la résistance respective de ceux-ci et de ceux-là. On aura une idée de ce que le directeur demandait au groupe le plus vigoureux quand on saura que c'était pour lui la chose la plus naturelle du monde que d'organiser pour les bons marcheurs une promenade à pied à Longueuil, aller et retour. Cela consistait à accomplir, entre le dîner et le souper, une marche forcée vers la ville de la rive sud, y compris la traversée du fleuve sur la glace dans la bise et la poudrière de janvier ou de février. Pour nous ménager un repos et nous permettre de nous réchauffer un brin, le bon directeur nous invitait à reciter à genoux avec lui l'église un chapelet subitien — il a six dizaines! Nos dévotions accomplies, nous repartions au pas gymnastique pour la maison de philosophie. Jamais une promenade conduite par M. Le Poupon ne entra en retard. Le règlement pour lui était sacré et quasi sur le même plan que le décalogue. Un jour un brillant professeur, qui venait d'arriver de France et prisait le sport de la raquette, entreprit de conduire un groupe d'élèves à Lachine. Il avait la témérité de la jeunesse. Une terrible tempête s'éleva et rendit très pénible aux raquetteurs la route du retour. Ils n'atteignirent la Philosophie qu'une demi-heure après la lecture spirituelle. Ce fut un grand scandale.

Nous allions donc souvent vers l'Oratoire — promenade assez brève que celle-là. Bien des fois j'ai vu alors dans la petite chapelle aux murs tapissés de béquilles et d'ex-voto le bon frère André qui n'avait qu'une soixantaine d'années et en paraissait moins que cela. Bien des fois mes condisciples et moi nous lui avons parlé.

Le thaumaturge (on l'appelait déjà ainsi) intéressait beaucoup M. Le

Poupon qui s'y connaissait en sanctification. De fait les anciens élèves de celui-ci ont toujours gardé l'impression qu'il eût pu faire des miracles mais que son incommensurable modestie s'y refusait.

C'est au cours de l'une de ces promenades que nous apprîmes un fait merveilleux. On nous raconta que Mgr Bruchési se montrait très ennuyé de la vogue extraordinaire de l'Oratoire. Les autorités ecclésiastiques devaient, en effet, s'opposer à ce que la crédulité populaire voie du surnaturel où il n'y en a pas. D'où leur prudence, où les fanatiques voient de l'hostilité, à approuver tel endroit de pèlerinage qui jouit d'un renom subit.

L'archevêque de Montréal serait donc allé en personne à l'Oratoire pour se rendre compte de ce qui s'y passait. Après avoir un peu semoncé le bon frère, en train de faire malgré soi tant de tapage autour de cette modeste petite chapelle, Son Excellence se serait agenouillée devant saint Joseph. Son oraison finie, Elle aurait voulu se lever, mais tous ses efforts seraient restés vains. Seule la présence, requise par l'illustre visiteur, du Frère André eût réussi à le libérer de cet étrange paralysie.

L'ordinaire du diocèse leva, nous disaient-ils, tous les obstacles à la suite de cet incident et il devint lui-même un pèlerin assez assidu.

Dans la suite, j'ai vu presque chaque semaine pendant plusieurs années, l'archevêque de Montréal. Il n'eût été facile de vérifier près de lui l'authenticité de ce fait merveilleux. Crainte sans doute d'abîmer un touchant souvenir de jeunesse par une mise au point officielle, je n'en ai jamais parlé.

C'est quelques années plus tôt qu'un jeune Trifluvien, qui devait lui aussi plus tard occuper le premier plan de la notoriété, assista à la naissance de l'Oratoire.

Bien des fois je l'ai entendu raconter ses souvenirs sur cette époque. Les élèves du collège de la Côte des Neiges allaient glisser l'hiver sur le versant de la montagne qui est aujourd'hui dominé par une vaste crypte. Ils ne furent pas peu étonnés d'apprendre que le bon frère portier, qui faisait un peu tous les métiers y compris le ramassage de leurs effets, attirait de partout les visiteurs, parce qu'il était le grand propagateur de la dévotion à saint Joseph.

Tous les élèves de ce temps mesurent mieux que le grand public le prodigieux de l'œuvre accomplie par l'humble convers. Ils connaissent ses limitations. Ils savent qu'il accomplissait les plus obscures besognes et aujourd'hui ils voient cette basilique surgir de sa tranquille promenade.

Le petit Trifluvien, devenu premier ministre de province, a gardé un culte particulier pour cette maison d'enseignement, un culte respectueux, amical, pour l'ancien portier. On dit qu'il n'est ni fatigué ni occupé pour le dispen-

L'enquête sur les textiles

Réduction probable du tarif sur les lainages britanniques et les soies artificielles

Ottawa, 7 (C. P.). — Selon toute apparence, les droits d'entrée prélevés par le Dominion sur les lainages britanniques et les soies artificielles seront réduits à la prochaine session du parlement, qui commencera le 14 janvier. Il est possible que les droits des cotonnades fabriquées aux Etats-Unis soient également diminués.

On croit que la révélation des bénéfices de certaines compagnies textiles, au cours de l'enquête Turgeon, a poussé le gouvernement à donner raison aux partisans de la réduction de ces tarifs. On sait que les textiles d'Angleterre sont à négocier pour que des conditions plus avantageuses leur soient accordées dans le prochain pacte commercial que le Canada conclura avec la Grande-Bretagne.

Les textiles constituent l'une des industries les plus importantes du Dominion et toute modification de la "protection" dont elles bénéficient ne peut qu'avoir des effets de longue portée. La production totale, cette année, de cette industrie atteindra le chiffre de \$350,000,000. Pour les douze mois se terminant avec le mois d'octobre, les importations canadiennes de textiles ont été de \$96,000,000, à comparer avec \$84,000,000 pour les douze mois précédents.

La plus grande partie de l'importation vient de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Les exportations britanniques de textiles au Canada sont montées, de \$39,000,000 en 1935, à \$43,000,000 en 1936, et celles des Etats-Unis, de \$31,000,000 en 1935 à \$33,000,000 en 1936.

Le gouvernement britannique a toujours tenu le Canada pour trop exigeant dans les négociations relatives à l'accord commercial conclu en 1932. Il a toujours été notoire que les maisons britanniques conservaient l'espoir de modifier l'entente à l'expiration de l'accord, cette année, en 1937.

De son côté, le gouvernement canadien désire conserver tous les avantages possibles sur le marché britannique. C'est pourquoi le ministre des Finances, M. Dunning, et le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, ont entamé des négociations à Londres en vue d'en arriver à une entente agréable aux deux pays. On a songé à diminuer les contingents des bacons et jambons canadiens, parce que les contingents accordés en 1932 dépassaient les possibilités de la production du Canada.

L'enquête Turgeon fut instituée l'an dernier. Le Canada venait de reprendre ses relations commerciales avec le Japon, terminant un conflit qui durait depuis plusieurs mois, lorsqu'une compagnie ferma son usine à Sherbrooke. Les protestations commencèrent à pleuvoir à Ottawa. Le gouvernement chargea le juge Turgeon de faire une enquête royale sur l'industrie des textiles au Canada.

L'enquête dura toute l'été. Le commissaire étudia les bénéfices des compagnies et les taux de salaires payés aux employés. La commission entendit 363 témoins et recut 1,290 documents de toute sorte. Le rapport ne sera pas terminé pour la prochaine session, mais il semble que le gouvernement ait l'intention de donner suite à cette session aux recommandations qui lui ont été faites.

Décès

CARON — Aux Trois-Rivières, le 6 janvier 1937, décédée à 69 ans, Azilda Caron, épouse de Thomas Caron. Funérailles le samedi 9 courant, à l'église St-Basile, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CORNEZ — A Montréal, le 5 janvier 1937, à l'âge de 63 ans, Joseph Cornez, époux d'Émile Cornez, veuve d'Adolphe Cornez, autrui de Bruxelles. Les funérailles auront lieu vendredi à l'église St-Jean-Baptiste.

CHAREST — A Montréal, le 6 janvier 1937, décédée à 80 ans, Joseph Charest, époux d'Émile Charest. Funérailles le samedi 9 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure No 4284 av. Henri-Julien à 8 h. 30 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h. 30. Le corps sera inhumé à la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAVERDURE — A Montréal, le 5 courant à l'âge de 46 ans, est décédée Amanda Laverdure, épouse de Georges Laverdure. Les funérailles auront lieu vendredi 8 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 4311 rue Fabre à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 8 heures. Le corps sera inhumé à la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BONIN — A Côte-St-Paul, le 2, à 29 ans, Benjamin Bonin, fils de M. et Mme Ulysse Bonin. Les funérailles auront lieu samedi 9 courant, à 10 heures, à l'église St-Jean-Baptiste.

CHARTIER — A Central Falls, R.I., le 4, à 35 ans, Mme Stanislas Chartier, née Mary-Jane Magdin.

CHARTIER — A Montréal, le 5, à 64 ans, William Chayer, époux de Patricia Morand.

CORNEZ — A Montréal, le 5, à 68 ans, Mme veuve Adolphe Cornez, née Pauline Éclair.

COUTURE — A Montréal, le 4, à 48 ans, Joseph-Ernest Couture, époux de Claire Dufresne.

DRAPÉAU — A Montréal, le 4, à 48 ans, Adolphe Drapéau, époux de Joseph-N. Drapéau, époux de Rachel, courtiers d'assurances.

FONTAINE — A Montréal, le 4, à 48 ans, M. Fontaine, époux de Marie-Louise.

LAFLEUR — A Montréal, le 5, Mme Marie-Louise Lafleur, née Cordelia Carbonneau.

LALONDE — A St-Clet, le 4, à 66 ans, Antoine Lalonde.

LAPORTE — A Montréal, le 3, à 26 ans, Jean-Louis Laporte, époux de Laurette Richard.

LAVERDURE — A Montréal, le 5, à 46 ans, Amanda Laverdure, épouse de Georges Laverdure.

LECLERC — A St-Lambert, le 4, Mme Adolphe Leclerc, née Eliza Bohémier.

LECLAIRE — A Montréal, le 4, à 85 ans, Émile Leclaire, époux d'Éugénie Leclaire.

LORTIE — A Montréal, le 3, à 27 ans, Victor Lortie, époux de Marie-Jane Lortie.

POISSON — A Montréal, le 5, à 72 ans, M. Poisson, époux de Marie-Jane Poisson.

POISSON — A Montréal, le 3, à 44 ans, M. Poisson, époux de Marie-Jane Poisson.

RENAUD — A St-Anne des Plaines, le 4, à 65 ans, M. Renaud, époux de Marie-Jane Renaud.

ROTHIER — A Laprairie, le 4, à 60 ans, M. Rothier, époux de Marie-Jane Rothier.

ST-PIERRE — A Verdun, le 4, à 82 ans, Mme Olive St-Pierre, née d'Alfred St-Pierre.

VALLEE — A Montréal, le 4, à 10 ans, Jeanne, enfant de M. et Mme Roy Vallee.

Au Congrès des Etats-Unis

La législation suggérée par Roosevelt

Washington, 7 (A. P.). — Voici les législations que le président Roosevelt a suggérées au nouveau Congrès américain.

Réglementation de l'industrie grâce à des lois fédérales servant de complément aux lois des Etats. Extension de la politique de neutralité à la guerre civile espagnole.

Des crédits pour secours aux sans-travail, dont le montant sera suggéré cette semaine.

Prolongation de certains pouvoirs et autorisation qui doivent expirer bientôt. (Parmi ces pouvoirs, celui de prêter qu'exerce la Reconstruction Finance Corporation; le pouvoir présidentiel de dévaluer le dollar; et l'autorisation de maintenir le fonds de stabilisation de \$2 milliards).

Habitations à bon marché et disparition des taudis. Aide aux agriculteurs. Élargissement et amélioration du système de sécurité sociale.

Washington, 7. — Le président Roosevelt parlant devant le 75e congrès des Etats-Unis, mais en réalité adressant ses paroles à la Cour suprême de l'Union, a demandé une interprétation plus "libérale" de la constitution.

La Chambre des représentants où se trouvait une foule compacte, a applaudi le président démocrate d'une si écrasante majorité à réélire depuis que la Cour suprême a invalidé ses législations sociales et économiques de la NRA, etc.

"La marche de notre démocratie ne doit pas être compromise par la négation des pouvoirs essentiels d'un gouvernement libre", a dit le président.

Il n'est pas nécessaire d'amender la constitution, mais il faut en concevoir une vue plus large. Après ces remarques, M. Roosevelt a demandé à la Cour de reconnaître les pouvoirs implicites du gouvernement et de faire de ces pouvoirs tactiques des instruments effectifs en vue du bien général.

Les juges de la Cour suprême qui auront bientôt à se prononcer sur d'autres lois du "new deal", n'ont pas entendu ces paroles du président. Ils se trouvaient au moment du message de M. Roosevelt dans leur salle à manger particulière. A cause du silence qui est de tradition à la Cour suprême, il a été impossible de savoir leur opinion.

En même temps le président Roosevelt a demandé qu'on augmente la portée de la loi de neutralité en sorte de couvrir des points spécifiques, telle la guerre civile espagnole.

Le Sénat s'est empressé d'ajouter à l'unanimité une résolution mettant un sévère embargo. C'est aussi ce qu'a fait la Chambre des Représentants.

Au sujet de l'interprétation de la constitution par la Cour Suprême, M. Roosevelt a dit: "Il faut trouver le moyen d'adapter notre système législatif et son interprétation juridique aux besoins actuels de la plus grande et de la plus progressive des démocraties du monde moderne. (...)

"Le peuple demande aussi au système judiciaire de faire sa part pour assurer le succès de la démocratie".

Le président a aussi demandé une reorganisation intelligente des divers services de l'administration fédérale et énuméré quelques-uns des problèmes de l'heure: menace des taudis; prédominance d'un type de tenanciers peu conforme à l'idéal américain; développement intelligent de notre système de sécurité sociale; secours adéquats aux chômeurs dans le besoin, qui peuvent accomplir un travail utile.

Le président a déclaré que les problèmes que la loi dite NRA a voulu résoudre existent toujours. Il a dit à ce sujet: "Que des conditions décentes et un salaire raisonnable pour l'ouvrier, et un juste retour pour l'agriculteur, peuvent être procurés par une action parallèle et simultanée des 48 Etats, il est prouvé que c'est la seule possibilité".

Suggestions de l'Automobile Club

Au gouvernement provincial

Le Royal Automobile Club of Canada présentera au conseil des ministres, tout prochainement, diverses suggestions. M. J. J. Meagher, président sortant de charge, ira rencontrer les ministres.

On demande une loi pour le port de lumières sur les voitures à traction animale; l'emploi des taxes d'automobile pour la construction de voirie; un réseau routier d'hiver plus considérable, l'adoption d'une loi de sécurité qui comporte l'assurance obligatoire pour tous les automobilistes, l'examen obligatoire pour tout chauffeur d'auto, avant l'émission d'un permis de conduire, et l'examen périodique des voitures.

On recommande aussi l'abolition graduelle des péages sur les ponts. On veut aussi que la taxe sur les automobiles soit imposée sur l'usage et non la propriété de l'auto. Le Club demande aussi la signalisation complète et intégrale de toutes les routes pour automobiles; que le gouvernement entretienne ses frais les routes provinciales qui passent à travers les villes.

Quant aux chemins d'hiver, le Club s'oppose à l'instauration de péages par des particuliers.

Le Club demande aussi la construction du boulevard métropolitain sur toute la longueur de l'île de Montréal.

Avez-vous besoin de bon livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

L'interférence des postes mexicains

Pourparlers entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada

Mexico, 7 (A.P.). — Le gouvernement du Mexique consent à discuter avec le Canada et les Etats-Unis la modification projetée des longueurs d'ondes de ses postes émetteurs, pourvu qu'elle suppose des concessions de part et d'autre et ne comporte rien de préjudiciable à la radio mexicaine. C'est ce qu'a déclaré M. Alfonso Gomez Morentin, directeur du ministère des postes, télégraphes et radios, au sujet de l'attitude du gouvernement mexicain envers les radiophiles américains et canadiens qui se plaignent de ce que de puissants transmetteurs situés le long de la frontière du Mexique et des Etats-Unis nuisent considérablement à la réception radiophonique dans le nord de l'Amérique. Il ajouta qu'aussi longtemps qu'ils se conformeront aux règlements, les postes comme le poste XERA de 250,000 watts à Villa Acuna, province de Coahuila, sont reconnus par le gouvernement mexicain. Ce poste est dirigé par le Dr John R. Brinkley, ancien politicien du Texas qui y fait de la publicité médicale. On annula, il y a plusieurs années, son annuaire, il y a plusieurs années, son annuaire, il y a plusieurs années, son annuaire.

Le poste XERA, qui est situé en deça du Rio Grande, tout près des Etats-Unis, est un des quatre postes qui provoquent les protestations des radiophiles américains. Les autres sont les postes XEPT, 150,000 watts, XEQA, 50,000 watts. On prétend que le poste XERA, à cause de sa grande puissance, nuit, non seulement à trois postes canadiens de même fréquence, mais aussi à plusieurs autres postes situés dans la même zone de réception.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

M. Alfonso-Gomez Morentin a ajouté que l'on se verra souvent contre les postes pour des infractions telles qu'elles autoriseraient l'annulation de leur permis. Plus les postes sont puissants, dit-il, mieux c'est. Il énuméra de très nombreuses infractions, telles que l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence, l'usage de la fréquence.

Festival-concours de musique de Québec

Les changements suivants ont été faits au programme sur la recommandation de MM. Charles Goulet et Claude Champagne:

SOCIÉTÉS CHORALES
CHANTS PROPRIÉTAIRES — Voix mixtes.
CLASSE 58 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 59 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 60 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 61 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 62 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 63 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 64 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 65 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 66 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 67 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 68 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 69 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 70 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 71 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 72 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 73 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 74 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 75 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 76 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 77 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 78 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 79 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 80 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 81 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les chœurs de femmes — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490).

CLASSE 82 — SOCIÉTÉS CHORALES — VOIX MIXTES — HONORAIRE \$5. — Voir règlement 7. — a) "Adoro te", (page 1490); b) "Gaudemus" (page 1490). Les

Demain: VENDREDI, 3 janvier 1937
 Saint Séverin, abbé.
 Lever du soleil, 7 h. 41.
 Coucher du soleil, 4 h. 32.
 Lever de la lune, 4 h. 10.
 Coucher de la lune, 1 h. 17.
 Dernier quart, le 5, à 1 h. 26m. du soir.
 Nouvelle lune, le 13, à 6 h. 31m. du soir.
 Premier quart, le 21, à 6 h. 36m. du matin.
 Plein lune, le 27, à 11 h. 6m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI 7 JANVIER 1937

— DEMAIN —

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 29.
 Minimum 10.
 Maximum demain 30.
 Minimum demain 12.
 Même date l'an dernier 12.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.10. 11 h. a.m. 30.05. Midi: 30.00.

Chiffres fournis par la Maison
 74-R. de Montreuil, 300-A St-Denis, Montréal.

Les troupes blanches ont gagné beaucoup de terrain

CAMP BLANC DE LA REGION DE MADRID, 7. (S.P.A.) — On apprend que dans la région de Madrid les troupes blanches ont gagné beaucoup de terrain à l'ouest et au nord-ouest de la capitale, après avoir enrayé une contre-attaque que les rouges ont tentée afin de rétablir leurs communications avec l'Escarial. La progression de ces troupes blanches constitue le mouvement le plus considérable qui ait eu lieu dans la région madrilène depuis plusieurs semaines. Il semble bien qu'elles soient en train d'effectuer une série d'opérations ayant pour but l'isolement des rouges de l'Escarial et l'encercllement de la capitale.

Les rouges avaient dirigé leur contre-attaque sur Las Rozas, petite ville où passe la route reliant Madrid à l'Escarial. (On sait que les troupes blanches ont pris Las Rozas récemment). Les blancs l'ont envoyée au moyen du canon et de la mitrailleuse. Après cela, passant à l'offensive, ils ont avancé de six milles au sud de la petite ville, puis de quatre milles dans la direction de la capitale. Leurs avions bombardaient les rouges qui battaient en retraite.

Discours du cardinal Verdier à son clergé

L'Eglise doit marcher de pair avec le progrès — Il faut combattre avec charité et amour ceux qui sont dans l'erreur

Paris, 7. (P.C.-Havas). — "Sans nous attarder à ce qui doit disparaître, acceptons les progrès du monde et soyons des conquérants".

Telles furent les premières paroles prononcées hier par le cardinal Verdier, archevêque de Paris, devant le clergé du diocèse venu lui présenter ses vœux de bonne année, sous la conduite du cardinal Baudrillard, des évêques auxiliaires et des archidiocèses.

"L'expérience en cours depuis six mois chez nous, poursuit le prélat, apportera la réponse momentanée ou durable aux questions qu'elle soulève. La paix régnera-t-elle entre les nations, entre les classes? La vision qu'offre Paris, préparant dans le calme l'Exposition de 1937, n'est-elle pas un élément de confiance? Le chrétien qui met sa foi en Dieu n'a-t-il pas des motifs plus grands, encore de confiance? et ne peut-il répéter avec Pie XI: "Je suis fier de vivre à cette époque que l'on proclame unique et dont nous sommes les acteurs?" Il faut savoir accepter les perspectives de sacrifices qui se présen-

tent. La possession des biens de ce monde subira des changements. La transformation sociale qui s'opère sous nos yeux ne s'arrêtera pas et nous ne reviendrons pas en arrière. Il sera donc nécessaire de s'organiser en conséquence et d'adapter sur de nouvelles bases les oeuvres et la vie du clergé. Nous n'avons pas à boudier l'avenir. Il faut lutter contre le communisme, oui, mais d'une façon pratique et positive, par la propagande de toute la doctrine de l'Eglise s'opposant à l'erreur sur tous les terrains sans blesser et sans injurier. Il faut faire connaître la pensée de l'Eglise, la pensée catholique avec clarté, mais toujours avec charité et amour".

Ces déclarations, répandues dans la soirée, susciteront le plus vif intérêt. Elles sont le plus vif espoir de tous ceux qui croient à la possibilité d'une paix durable entre les nations et les classes, à la possibilité d'une paix durable entre les nations et les classes, à la possibilité d'une paix durable entre les nations et les classes.

Emission radiophonique disgracieuse

Le poste CKAC, donne, en français, depuis quelque temps, ses lettres d'appel. Ce n'est pas trop tôt, car les radiophiles canadiens, français, en avaient assez d'entendre CKAC-R-CL. Le même poste donne aussi désormais, en français, les cotes de la Bourse. Autre bon point.

Hélas! Le grand poste de la Presse a vite dissipé la lueur d'espoir qu'il avait fait naître par sa légère amélioration de la semaine dernière. Hier soir, alors que la ville pleurait la mort du Frère André, CKAC, qui, comme ses maîtres, se spécialise dans la commercialisation des sentiments religieux de la foule, a cru de bon ton de préparer à toute vapeur un sketch sur la vie du Frère André. Dans les circonstances, l'émission était tout à fait déplacée. Le style par trop populaire de la prose que nous ont servie hier soir les acteurs de CKAC eût été prêt à rire, en tout autre moment. Le fantasiste dialogue entre M. et Mme Bessette, entre leurs voisins et voisines lors de la naissance du futur Frère André, était des plus disgracieux; et tous les gens de bon goût, particulièrement les amis du Frère André et de l'Oratoire regretteront cette note discordante dans l'universelle et respectueuse sympathie qui monte, ces jours-ci, vers l'Oratoire St-Joseph et vers la Congrégation de Sainte-Croix.

Nous sommes sûr que l'intention des gens responsables de ce sketch était bonne; mais leur témoignage de sympathie était bien malhabile. Il est des circonstances où le silence est plus éloquent, à tous points de vue. Souhaitons que CKAC ne l'oublie plus.

Lucien D.

La France et Alexandrette

Paris, 7. (C.P.-Havas). — La France ne tolérera pas de coup de force de la part de la Turquie contre Alexandrette, port de la Syrie du nord, en dépit des menaces de Kemal Ataturk. Le gouvernement français ne croirait pas qu'il y ait lieu de s'alarmer, mais il se serait quand même mis en relation avec le gouvernement de la Grande-Bretagne au sujet de la situation dans la région d'Alexandrette.

La province d'Alexandrette réclame son indépendance et ne veut plus reconnaître le mandat français. Le journal officieux du premier ministre Kemal, *Cumhuriyet*, vient de déclarer que "la Turquie est résolue à gagner son point par tous les moyens et que s'il en résulte une guerre la France devra en porter la responsabilité". Le cabinet turc a tenu hier une réunion, sous la présidence du premier ministre Kemal, à laquelle milles seulement de la frontière turco-syrienne, à Esik-Chehr. On mande d'autre part que le gouvernement turc a mobilisé deux divisions à la frontière de Syrie. (Les Français n'ont que deux bataillons dans cette région, deux à Alexandrette et un à Antioche).

La propagande turque travaille incessamment les deux principaux centres de cette région, Alexandrette et Antioche. Le gouvernement turc ne veut pas que la population turque de 240,000 âmes qui se trouve dans cette région risque d'être incorporée dans le nouvel Etat syrien qui doit prendre naissance à l'expiration du mandat français.

La grève à la "General Motors"

Détroit, 7. (A.P.). — Les conciliateurs qui agissent au nom du gouvernement des Etats-Unis espèrent amener les directeurs de la General Motors et les chefs des United Automobile Workers à entamer des négociations pour régler les différends qui ont donné lieu à la grève de 50,000 employés et à la fermeture de 19 usines. Les conditions posées de part et d'autre ont été acceptées et il ne reste plus qu'un seul point à débattre. Les employeurs exigent l'évacuation des usines et les employés veulent obtenir la garantie que l'on ne transporterait pas l'outillage de ces usines ailleurs après l'évacuation.

L'autostrade Berlin-Hanovre

Berlin, 7. (A.P.). — Le nouvel autostrade Berlin-Hanovre, qui a cent-quarante milles de longueur, et dont est le plus long en Allemagne — sera parachevé et ouvert à la circulation dimanche prochain. Il a dans son axe un pont qui franchit l'Elbe, à Madgebourg.

M. Hepburn ira au couronnement

Toronto, 7. — M. Mitchell Hepburn représentera la province d'Ontario au couronnement du roi George VI. Lui, Mme Hepburn et leurs deux enfants doivent s'embarquer pour l'Angleterre en avril et rentrer au pays en juin.

La majorité de M. Raynault diminuée de 24 voix

M. Raynault a reçu 56,411 voix, M. Houde, 52,555; M. Rochefort, 18,893

Le recomptage est terminé

Le recomptage judiciaire des votes donnés pour la mairie de Montréal s'est terminé vers 1 heure moins un quart, devant le juge Lazure.

La majorité officielle de M. Raynault est de 3,856, soit une diminution de 24 voix sur la majorité calculée à l'hôtel de ville.

M. Raynault a reçu 56,411 voix; M. Houde a reçu 52,555 voix et M. Rochefort, 18,893 voix.

Le juge va communiquer son rapport au greffier immédiatement, et le résultat va être publié dans les journaux de l'après-midi. Sur réception d'un exemplaire, M. Gauthier proclamera M. Raynault maire et l'assemblera comme tel.

M. le juge Lazure a signé le certificat déclarant M. Raynault élu, mais sans mention du chiffre majoritaire, car les calculs faits sommairement ne concordaient pas. La majorité officielle sera donnée plus tard.

M. Bouchard et l'électricité

Le chef parlementaire de l'opposition provinciale s'oppose à l'expropriation de la "Beauharnois". — Cela vise surtout, prétend-il, à libérer de leurs charges les propriétaires actuels de l'entreprise

La convention libérale se tiendra le plus tôt possible

Le chef parlementaire de l'opposition provinciale, M. T.-D. Bouchard, a clairement défini son attitude sur la question de l'électricité et sur la tenue d'une grande convention du parti libéral au cours d'un dîner-causerie donné par le *Reform Club*. C'est M. Emery Phaneuf qui présidait en l'absence de M. René Thérberge et c'est M. J.-P. Belair, de Saint-Jérôme, qui a remercié M. Bouchard de sa causerie.

M. Bouchard s'est déclaré catégoriquement opposé à l'expropriation de la *Beauharnois* par le gouvernement de la province, que réclament M. le Dr Philippe Hamet et son groupe. Le gouvernement provincial, dit-il, n'a pas besoin de la *Beauharnois* pour faire concurrence au trust de l'électricité s'il faut en venir là pour lui faire entendre raison, il lui suffira d'exploiter les sources d'énergie électrique qui n'ont pas encore été concédées. Il est convaincu, pour sa part, que le projet d'expropriation de la *Beauharnois* vise à libérer les propriétaires actuels de l'entreprise de leurs charges bien plus qu'à amener la réduction des taux d'électricité.

M. Bouchard a ajouté que les trois lois que le gouvernement Taschereau a fait voter il y a deux ans sur le programme du parti libéral sur la question de l'électricité et que la convention du parti, seule, pourrait le modifier. La commission Frigon établie par le gouvernement Taschereau, dit-il, a déjà démontré qu'elle pouvait forcer les compagnies à marcher sur les questions de taux et sur la construction de nouveaux réseaux de distribution. Les lois existantes permettent de municipaliser dans tous les endroits où il est impossible d'obtenir autrement de l'électricité, dans tous les endroits où les compagnies refusent de consentir des taux raisonnables, comme le démontre l'expérience couronnée de succès de Saint-Hyacinthe; les municipalités ne sauraient exiger du gouvernement une plus large mesure de collaboration que celle dont elles jouissent sous le régime actuel.

M. Bouchard a donné le démenti aux rumeurs qui veulent qu'il n'y ait pas de convention du parti libéral ou que la convention soit retardée à l'an prochain. La convention du parti libéral, dit-il, se tiendra le plus tôt possible. M. Bouchard a terminé en faisant appel à tous les libéraux qui doivent faire leur part pour assurer le succès de la convention qui sera chargée de choisir le chef du parti et de formuler le programme et qui ne pourra manquer d'exercer une grande influence sur l'avenir du parti dans le domaine provincial.

Document annulé en Cour supérieure

M. le juge Forest a annulé un document par lequel Mme Moïse Trépanier, âgée de 81 ans, transportait à son fils Moïse les intérêts qui lui revenaient de par le testament de feu son mari, en retour d'une pension annuelle de \$300 que devait lui payer son fils. Le président du tribunal a décidé que le document avait été signé par erreur et qu'il ne comportait pas les formalités légales requises. La preuve a révélé que le fils avait induit sa mère en erreur.

Me Paul Dalmé, avocat, représentait Mme Moïse Trépanier.

La session ontarienne

Toronto, 7. (C.P.). — M. Mitchell Hepburn annonce que le maire de Brantford, M. MacBride, proposera l'adresse en réponse au discours du trône, à la prochaine session de l'Assemblée législative d'Ontario. M. MacBride est député de Brantford. L'adresse sera appuyée par M. J. A. Habel, député de Cochrane-nord. La rentrée des Chambres ontariennes est fixée au 19 janvier.

Pie XI se remet peu à peu

(Dernière heure)

CITE VATICANE, 7. (S.P.A.)

Un bulletin officiel annonce ce soir que le Pape se remet peu à peu, et que cela permet au Saint Père de satisfaire en une certaine mesure, son ardent désir de travailler.

Léon Degrelle parle au poste de Turin

BRUXELLES, 7. (C.P.-Havas)

Les partis belges de gauche réclament aujourd'hui avec indignation une protestation officielle vigoureuse auprès du gouvernement italien qui a permis au chef rexiste Léon Degrelle de se servir du poste de Turin pour prononcer une causerie radiophonique qui a été entendue en Belgique. On sait que le gouvernement de Bruxelles a interdit à Degrelle l'usage des postes de radio belges.

Degrelle a profité de la permission qui lui a été accordée pour exposer son programme qui s'apparente par bien des points à celui de Mussolini.

En patinant sur les bords du Cap

Les Trois-Rivières, 7. (D.N.C.)

Gratien Veilleux, âgé de 16 ans, a failli se noyer hier, en patinant sur les bords du Saint-Laurent au Cap de la Madeleine. Il était à patiner lorsque la glace manqua sous lui le projetant dans les eaux glacées du fleuve. Il y a à cet endroit 22 pieds d'eau.

Le jeune homme se serait noyé sans l'intervention de son jeune frère Célestin qui accourut à l'appel. Célestin se jeta à plat ventre sur la glace et tendit à son frère une perche qu'apportait M. Charles Rochefort, un pêcheur alerté par les cris de Gratien.

Il était grandement temps, car le jeune homme allait s'enfoncer, épuisé par les efforts qu'il avait faits jusque là pour se maintenir au bord de la glace.

Nouvel exécutif des hautes oeuvres

Paris, 7. (A.P.). — Le nouvel exécutif des hautes oeuvres en France sera André Obrecht, mécanicien de métier et musicien par goût.

Son oncle, Anatole Deibler, vient de le désigner comme son successeur après avoir exercé lui-même ce reboutant mais lucratif métier pendant près d'un demi-siècle.

Armes et munitions pour l'Espagne

Washington, 7. (A.P.). — Les formalités parlementaires qui ont empêché l'adoption des lois de la loi destinée à interdire l'envoi d'armes et de munitions à un pays où sévit la guerre civile ont été levées. Un cargo de quitter le port de New York hier avec une cargaison d'armes à destination de l'Espagne socialiste, vont vraisemblablement donner le temps à un autre cargo de partir avec d'autres armes ou munitions pour la péninsule ibérique.

Il semble que les formalités vont empêcher le président Roosevelt de signer la loi avant demain après-midi.

Enquête sur la mine Rubec

Québec, 7. (D.N.C.). — M. Willie Amyot, registraire de la loi pour la prévention des fraudes en matière de valeurs mobilières, est à Montréal où il poursuit son enquête au sujet de prétendues fraudes concernant des échantillons de la mine Rubec. M. Amyot précède à l'interrogatoire des témoins.

Le comte de Covadonga

La Havane, 7. (C.P.). — Le comte de Covadonga, ancien héritier du trône d'Espagne, est arrivé ici hier. Il a été reçu par M. Blas Rocafofort, père de la fiancée du comte. Celui-ci a refusé tout commentaire sur la rumeur de son prochain mariage avec Maria Rocafofort.

Chaise roulante pour Pie XI

Le Souverain Pontife paraîtrait plus disposé ce matin — Le congrès de Manille et le communisme aux Philippines

Cité du Vatican, 7. (A.P.). — Le pape Pie XI paraîtrait plus disposé ce matin à la suite d'une nuit relativement bonne. Il a fait l'examen d'une chaise roulante que l'on a construit spécialement pour lui et qui lui permettrait de s'asseoir tout en maintenant les jambes paralysées dans une complète immobilité. Le Saint-Père compte que cette chaise lui permettra bientôt de reprendre ses occupations ordinaires; il attend avec impatience le moment où son médecin, M. le Dr Amintore Milani, l'autorisera à se remettre au travail.

Le pape a reçu ce matin son secrétaire d'Etat, S. E. le cardinal Pacelli, et il a dicté quelques lettres à des secrétaires. Il a consacré quelque temps à la lecture des biographies des papes, ses prédécesseurs, et il a exprimé le vœu que le Congrès eucharistique de Manille contribue à enrayer la propagation du communisme aux Philippines. Les médecins qui sont au chevet du pape ont déclaré que son état général ne s'est guère amélioré s'ils s'en remissent de sa faiblesse d'hier. Ils le surveillent sans cesse, craignant le retour de l'une de ces faiblesses qui ont failli le plonger dans le coma.

Le vote féminin

Le Mount Royal Women's Liberal Club a tenu une assemblée sous la présidence de Mme H. S. Ross, dans la salle municipale, côté Saint-Antoine.

Mme Pierre Casgrain a parlé de la question du vote des femmes. Mme C. I. Mackenzie, directrice du High School pour les filles, a présenté Mme Casgrain. Mme James Bielby la remercia.

Celle-ci a déclaré que les femmes iront demander à chaque session de la Législature le droit de vote pour les femmes. Elle annonça une grande campagne par journaux et la radio en faveur du vote des femmes. Les députés, dit-elle, ne veulent pas accorder aux femmes le droit de vote, de peur de voir la Législature balayée par une majorité de députés-femmes, et sous prétexte que les femmes perdraient leur féminité ou, si l'on veut, leur charme féminin.

Elle demanda la nomination d'une femme comme commissaire, dans la Commission du salaire minimum, une loi de salaire minimum pour les institutrices.

M. W. Bullock, député de Westmount, s'est déclaré en faveur du vote des femmes.

La grippe

Londres, 7. (C.P.). — La grippe bénigne qui atteint les Britanniques va s'étendre encore avant de se mettre à décliner, selon le ministère de la santé. Celui-ci ajoute qu'il n'y a cependant pas lieu de s'alarmer. Il y a très peu de décès.

Aujourd'hui, un Londonien sur dix est malade; 40 pour 100 des enfants sont atteints de la grippe; 1,400 membres de la police métropolitaine sont atteints. Les hôpitaux privés refusent des malades. Dans les autres hôpitaux, on travaille jour et nuit.

Aux éducateurs...

"...Je propose cet examen de conscience aux éducateurs dont dépend l'avenir de ma race... Puisse les nombreux points d'interrogation qui suivent leur suggérer les moyens à prendre pour devenir tous des pédagogues intégrés, dévoués et patriotes..." Telle est, en résumé, la dédicace de l'*Examen de conscience professionnelle de l'éducateur*, par Chs-A. Shaffer, inspecteur d'écoles, brochure de 24 pages qui vient de paraître.

Le mariage de la princesse Juliana

Les Pays-Bas en liesse — Bernhard de Lippe-Biesterfeld est créé "Altesse Royale et Prince des Pays-Bas" — Trente-trois membres de familles royales à la cérémonie

Le mariage de la princesse Juliana

Les Pays-Bas en liesse — Bernhard de Lippe-Biesterfeld est créé "Altesse Royale et Prince des Pays-Bas" — Trente-trois membres de familles royales à la cérémonie

Télégramme de félicitations de Hitler

La Haye, 7. (A.P.). — Le révérend H.-T. Obbink, chapelain de la Cour des Pays-Bas, a béni, ce matin, à l'église St-Jacques de La Haye, selon le rite de l'Eglise réformée de Hollande, le mariage de la princesse Juliana, fille unique de la reine Wilhelmine et héritière du trône des Pays-Bas, au prince allemand Bernhard de Lippe-Biesterfeld.

La Hollande, pays par excellence des tulipes et des moulins à vent, était en liesse, aujourd'hui, pour le mariage de la princesse héritière Juliana. Dans tout le royaume de Pays-Bas, les 2,000,000 de sujets de la reine Wilhelmine, ont marqué par de grandes réjouissances le mariage de la fille unique de leur souveraine. L'enthousiasme montré par les Hollandais, à l'occasion du mariage princier, est sans précédent dans l'histoire des Pays-Bas. Pendant toute la nuit qui a précédé la cérémonie, la capitale des Pays-Bas a présenté un spectacle des plus pittoresques. Des milliers de milliers de gens ont festoyé dans les rues autour de kiosques provisoires chargés de fleurs et de fruits.

La cérémonie civile

Toutes les cloches de la capitale ont carillonné joyeusement pendant que la princesse Juliana, seule espoir de la vieille maison d'Orange, et son fiancé le prince allemand Bernhard, quittaient le palais royal, dans un carrosse doré traîné par huit chevaux, pour se rendre à l'hôtel de ville de La Haye, puis, de là, à l'église St-Jacques. Des haies de gens, formées sur le parcours du cortège, ont acclamé les fiancés.

La princesse Juliana, vêtue de satin blanc et de drap d'argent, est entrée à l'hôtel de ville, entourée du cortège de ses demoiselles d'honneur qui formaient un éclatant bouquet où se mêlaient les teintes de lilas, d'orange et de bleu. Le prince Bernhard portait l'uniforme de gala d'un capitaine de hussards.

La cérémonie civile a été présidée par le bourgmestre de La Haye, le Dr S.-G.-R. de Monchy, qui, en recevant les serments des fiancés, a annoncé que, par décret royal, le prince Bernhard devenait "Altesse Royale et Prince des Pays-Bas".

La cérémonie religieuse

De l'hôtel de ville, le cortège nuptial s'est rendu à l'église St-Jacques. Le mariage chrétien, célébré selon les rites de l'Eglise réformée de Hollande, a été béni par le révérend H.-T. Obbink, chapelain de la Cour. Après la bénédiction, le célébrant s'est adressé ainsi aux nouveaux époux: "Les yeux de tous les Pays-Bas, des colonies, et de tous les Hollandais du monde entier, sont tournés ce matin, vers cette église. De milliers de coeurs montent aujourd'hui vers le Trône de Dieu des prières ferventes pour que le Très-Haut daigne vous aimer et vous bénir, vous et tout le peuple des Pays-Bas".

Bien que la reine Wilhelmine ait voulu expressément que le mariage de sa fille unique ne donnât lieu qu'à une cérémonie très intime et familiale, trente-trois membres de familles royales s'étaient rendus à La Haye pour assister à la double cérémonie.

Hitler dissipe tous les nuages

Les nuages qui ont menacé, il y a quelques jours, la sérénité du mariage de Juliana, relativement à certains détails protocolaires exigés par l'Allemagne naziste, ont été dissipés, aujourd'hui, lorsque le chancelier Hitler a fait parvenir à la reine Wilhelmine un télégramme très cordial de félicitations.

Mariage de l'autre Juliana

Leyde, Pays-Bas, 7. (A.P.). — Au moment même du mariage princier de l'héritière du trône des Pays-Bas à La Haye, une humble fille du peuple, Petronella van Der Meer, surnommée "l'autre Juliana", épousait, dans le petit village d'Ostgeest, le batelier Martinus van Stijn.

Petronella van Der Meer avait été surnommée "l'autre Juliana" parce qu'elle est née le même jour et à la même heure que la princesse-héritière, il y a 27 ans.

La reine Wilhelmine avait décrété qu'aucun mariage ne pourrait être célébré dans son royaume, le jour du mariage de sa fille. Mais, à cause de la coïncidence entre la naissance de la princesse et celle de l'humble fille du peuple, la reine a fait exception en faveur de Petronella. Celle-ci et son fiancé Martinus ont décidé de faire un mariage de "première classe" à Leyde, ville de 100,000 habitants, à payer 10 guildes (\$5.50) pour la cérémonie. En bénissant le mariage, le secrétaire du bourgmestre a félicité le jeune couple en ces termes acridules: "Personne ne se serait aperçu de votre mariage, s'il n'avait été célébré le même jour que celui de la princesse Juliana".

Après la cérémonie civile, M. et Mme van Stijn sont allés faire leur mariage à l'église catholique romaine de la paroisse, par le curé M. l'abbé T. de Vetter.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le coeur du Frère André sera conservé

Empreintes du masque du vénéré défunt — Nombreux télégrammes, dont celui du cardinal Villeneuve

On apprend ce matin du Père Albert Cousineau, C.S.C., supérieur de l'Oratoire St-Joseph, qu'on a procédé à l'autopsie du Frère André et qu'on en a détaché son coeur pour le conserver dans une urne et l'exposer à la vénération des fidèles.

De même les statues Petrucci et Carli ont pris les empreintes du masque du Frère André pour le reproduire fidèlement dans le plâtre des statues.

Depuis hier, les télégrammes arrivent nombreux à l'Oratoire, selon le Père Cousineau. On signale entre autres ceux de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; de la délégation apostolique; d'Ottawa; du secrétaire d'Etat du Canada, M. Rinfret; du président de l'Université de Notre-Dame, Etat de l'Illinois, dirigée par les Pères de Sainte-Croix, le Père O'Hara, et autres.

Voici comment se lit le télégramme du cardinal Villeneuve: "Sentiments de condoléances à l'occasion du décès du Frère André, incomparable vertueux serviteur, apôtre de saint Joseph".

Toute la matinée des foules nombreuses ont envahi la crypte de l'Oratoire et ont défilé vers l'arcueil ouvert du Frère André. Des Pères et des Frères récitent constamment le chapelet. A 3 heures de l'après-midi a lieu la cérémonie quotidienne de la bénédiction du Saint-Sacrement. Les portes de l'Oratoire sont officiellement ouvertes de 6 heures du matin à 10 heures du soir.

Le droit de vote aux Algériens

Débat en Chambre à ce sujet

Paris, 7. (P.C.-Havas). — Dès la rentrée parlementaire, les deux Chambres discuteront le droit de vote accordé à 20,000 Algériens par un projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre par le gouvernement. Ce projet est connu sous le nom de projet Violette, ministre d'Etat. C'est seulement la réalisation d'une promesse faite par le gouvernement français le lendemain des élections à la population du nord de l'Afrique. N'était-ce pas aussi une mesure simple et élémentaire de justice internationale?

Les Algériens firent la guerre et tombèrent en grand nombre au service de la patrie française. Le projet accorde le droit de vote à une minorité infime de la population algérienne. Il s'agit seulement de l'élite cultivée et instruite, de la population éclairée. Le projet gouvernemental augmente le collège électoral algérien d'un dixième seulement. Cependant certains parlementaires et maires régionaux élèvent des protestations, invoquant le prétexte d'un danger extrême.

C'est ainsi que les maires d'Oranie émettent le vœu que le projet Violette serait repoussé parce que les élus n'avaient pas été consultés avant l'élaboration de son texte. De telles consultations étaient apparues en effet impossibles aux représentants du gouvernement. Car, par suite du jeu du système électoral et du jeu du suffrage algérien, l'apport de nouveaux électeurs est susceptible de créer un déplacement de la majorité dont les conséquences mettraient en danger les sièges d'un certain nombre de représentants. Ne perdant pas de vue le principe de droit qu'une personne puisse être à la fois juge et partie, les ministres estimèrent qu'il n'y avait pas lieu de consulter ceux dont le mandat pouvait être menacé par des mesures nouvelles. Quoi qu'il en soit, le dernier mot sera prononcé par les deux Chambres. C'est ce que disait hier M. Lebeau, gouverneur général d'Algérie, dans une déclaration à la presse sur son séjour à Paris: "C'est le parlement qui, dans notre démocratie, est souverain puisqu'il est l'expression du suffrage populaire. C'est lui qui examinera les questions dont dépendent le maintien de la prospérité nationale et le gouvernement général s'efforcera d'amplifier".

Cité de Montréal

PROCLAMATION MAIRIE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, après la clôture de l'élection qui a eu lieu le 15 décembre dernier pour la charge de maire de la cité de Montréal et, après le décompte devant un juge, j'ai constaté que monsieur JOSEPH-ADHEMAR RAYNAULT a obtenu la majorité des voix et le proclame, en conséquence, ledit monsieur Joseph-Adhemar Raynault élu pour ladite charge.



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal.)

Jeudi, 7 janvier

Radio-ondes courtes

BERLIN — 6 p.m. — Revue de l'année radiophonique 1936 — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 7 p.m. — Frank Biffa's Brass Quintet — GSD, GSC, GSB.
PARIS — 7.15 p.m. — Musique — TPA-4, 25.8 m., 11.72 még.
SCHENECTADY — 7.30 p.m. — Science — W2XAF, 31.4 m., 9.53 még.
BERLIN — 8.45 p.m. — L'exposition 1937 de Leipzig — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
MONTREAL — 9 p.m. — Ici Paris — Lucienne Delval, Jules et Gaston, avec orchestre (direction André Dureux) — CJRO, CJRX.
CARACAS — 9.30 p.m. — Musique légère — YVRC, 31.7 m., 8.8 még.
LONDRES — 10 p.m. — When Rhodes Went to Rhodesia — GSD, GSC, GSB.
TOKIO — 10.15 p.m. — Programme d'outre-mer — JYH, Naxki, 20.5 m., 14.6 még.

Radio-France

(sur 25 mètres, 24)
 Italien, en français, cours; relais.
 5.40 p.m., Informations en portugais.
 (sur 25 mètres, 60)
 6.15 p.m., Concert: relais de Radio-Paris; informations en français et cours.
 7.15 p.m., Informations en espagnol, en anglais.
 8.15 p.m., Causerie, par Mme de Grammont; musique enregistrée ou théâtre.
 10.45 p.m., Informations en français et cours.
 11.20 p.m., Informations en espagnol; musique ou théâtre.

Radio-Italie

(Station 2-R.O. Rome — sur 25.4 mètres)
 6.45 p.m., Programmes variés des stations italiennes.
 8.20 p.m., Nouvelles en italien: "L'Italie en 1936", concert de violon.
 9.00 p.m., Nouvelles en anglais, en japonais, en allemand, en français, en italien.
 11.30 p.m., Nouvelles en italien; concert symphonique et vocal; sport, nouvelles.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles
 5.00 p.m., Clyde Barre, baryton — Nebbia, de Respighi; Girometta, de Sibella; Sélection de piano; Jodel à la bataille de Jéricho; Smuggler's Song, de Kernochan.
 6.15 p.m., Concert du dîner — Direction Howard Barlow.
 7.00 p.m., Mélodies poétiques.
 9.00 p.m., Les Amateurs du Major Bowes — La ville de Washington à l'honneur.
 10.30 p.m., La Marche du Temps — Programme dramatique.
WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
 4.00 p.m., Parade des modes LaSalle.
 8.20 p.m., Jodel Crawford, organiste.
 9.00 p.m., Maxwell Show Boat.
 10.00 p.m., Music-Hall Kraft.
WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
 4.00 p.m., L'Opéra-Comique NBC — Extraits d'opérettes et de comédies musicales populaires — Orchestre de concert Harold Sanford et solistes.
 5.00 p.m., Chorale à cappella de Noble Cain.
 6.00 p.m., James Wilkinson, baryton; orchestre Joeel Hont.
 6.25 p.m., Orchestre de concert.
 6.35 p.m., Clark Dennis, ténor.
 7.30 p.m., Lum et Abner, comédiens.
 8.45 p.m., La Symphonie de Boston — Direction Serge Kouznetzky.
 9.00 p.m., Jamboree NBC — Orchestre dirigé par Roy Sheld.

Radio-Canada

"Ici Paris"
 Programme de l'émission diffusée par Radio-Canada, le jeudi, 7, de 9 heures p.m. à 9 h. 30 p.m.
 Paris, mes amours! Wraskoff et Cocoli Jules et Gaston.
 C'est le sémur de réver.
 Keyne et Gardoni
 Mile Lucienne Delval, contralto
 Mélodies joyeuses — Atkins
 Marie — Lorchestre.
 Cailine — Jules et Gaston
 L'Étranger — Jules et Monnot
 Marcella — Mile Lucienne Delval.
 Le printemps n'est pas loin — Jean Boyer
 Fermé jusqu'à lundi — Mireille
 La Tortillera — Jean Yatove
 L'orchestre.

Le mariage de la princesse Juliana
 6.00 a.m. (Heure de Montréal) poste CFPC — Description de la cérémonie du mariage de la princesse Juliana, héritière du trône des Pays-Bas, avec le prince Bernhard d'Allemagne.

Mlle Merle, pianiste

Mlle Anne Merle, pianiste virtuose, donnera un récital, le jeudi, 7, à 7 h. p.m., aux studios de Radio-Canada, à Québec. Mlle Merle est une jeune artiste dont le talent, les moyens d'expression et la virtuosité ont été consacrés par la critique. Mlle Merle a fait ses études à Paris.

Vendredi, 8 janvier

Radio-ondes courtes

BOSTON — 4.30 p.m. — Regardez sur les nouvelles — WJAL, 25.4 m., 11.79 még.
ROME — 6 p.m. — Nouvelles en anglais — Opéra royal de Rome: Madame Sans-Jêne — 2RO, 31.1 m., 9.03 még.
LONDRES — 6.45 p.m. — Artistes de ondes — GSD, GSC, GSB.
MOSCOU — 7 p.m. — Concert d'accor-

L'Heure provinciale

8.00 p.m., CKAC — Programme varié avec les concours de M. Georges Lindsay, pianiste, de Mme Cécile Perreault, contralto, et des artistes du théâtre radiophonique de l'Heure provinciale.
 1-Piano: "Passacaille pour clavier".
 Haendel
 M. Georges Lindsay.
 2-Chant: a) "Au bord de l'eau" — Gabriel Fauré.
 b) "Impromptu" — Franz Schubert.
 Cécile Perreault.
 3-La galette des rois, no 1.
 4-Piano: "Sonate op. 27, no 1".
 (Premier et Deuxième Mouvement)
 Beethoven
 M. Georges Lindsay.
 5-Causerie: "Francis Mauriac".
 M. Bernard Valliquette.
 6-Piano: "Nocturne, op. 67, no 2".
 Chopin
 M. Georges Lindsay.
 7-Oeuvres de Louis Bédard. (Poèmes de Mme Yvette-O. Mercier-Gouin).
 a) "Le Père Noël".
 b) "De ma chère tante".
 8—"Pour avoir coté Sainne-Catherine".
 Montsalvière.
 9-Piano: "Prélude".
 M. Georges Lindsay.

SOMMAIRE

JEUDI, 7 JANVIER

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
 5.00 Concert: disques.
 5.30 Orch. Markowsky.
 5.45 Bourses de Montréal et Toronto.
 6.00 Henri Tomasi, avec le concours de Mme Grilias, contralto — Musique de Bigot, Johann Strauss, Boccherini, Rosci, Berlioz, Sinding, Coles, Hirschmann, Milhaud, Honegger, Bernard, Rousseau, Gaubert et Schmitt.
 10.35 a.m., Cours des changes, des métaux et des rentes.
 (sur 25 mètres, 24)
 11.15 a.m., Informations en français et cours; informations en arabe.
 Midi, Concert-relais.
 1.30 p.m., Radio-Journal de France.
 1.50 p.m., La science et la vie; reprise du concert.
 2.30 p.m., Informations en anglais, en italien, en français; cours.
 7.15 p.m., Relais de Paris-P.T.T. — Émission fédérale dramatique.
 5.40 p.m., Informations en portugais.
 (sur 25 mètres, 60)
 6.15 p.m., Concert: relais de radio-Paris.
 7.15 p.m., Informations en français et cours; informations en espagnol, en anglais.
 10.45 p.m., Informations en français et cours.
 11.20 p.m., Informations en anglais, en espagnol; musique enregistrée ou théâtre.

Radio-Italie
 (Station 2-R.O. Rome — sur 25.4 mètres)
 6.45 p.m., Programmes variés des stations italiennes.
 8.20 p.m., Nouvelles en italien: "L'Italie en 1936", concert de violon.
 9.00 p.m., Nouvelles en anglais, en japonais, en allemand, en français, en italien.
 11.30 p.m., Nouvelles en italien; concert symphonique et vocal; sport, nouvelles.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles
 5.00 p.m., Clyde Barre, baryton — Nebbia, de Respighi; Girometta, de Sibella; Sélection de piano; Jodel à la bataille de Jéricho; Smuggler's Song, de Kernochan.
 6.15 p.m., Concert du dîner — Direction Howard Barlow.
 7.00 p.m., Mélodies poétiques.
 9.00 p.m., Les Amateurs du Major Bowes — La ville de Washington à l'honneur.
 10.30 p.m., La Marche du Temps — Programme dramatique.
WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
 4.00 p.m., Parade des modes LaSalle.
 8.20 p.m., Jodel Crawford, organiste.
 9.00 p.m., Maxwell Show Boat.
 10.00 p.m., Music-Hall Kraft.
WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
 4.00 p.m., L'Opéra-Comique NBC — Extraits d'opérettes et de comédies musicales populaires — Orchestre de concert Harold Sanford et solistes.
 5.00 p.m., Chorale à cappella de Noble Cain.
 6.00 p.m., James Wilkinson, baryton; orchestre Joeel Hont.
 6.25 p.m., Orchestre de concert.
 6.35 p.m., Clark Dennis, ténor.
 7.30 p.m., Lum et Abner, comédiens.
 8.45 p.m., La Symphonie de Boston — Direction Serge Kouznetzky.
 9.00 p.m., Jamboree NBC — Orchestre dirigé par Roy Sheld.

Radio-Canada

"Ici Paris"
 Programme de l'émission diffusée par Radio-Canada, le jeudi, 7, de 9 heures p.m. à 9 h. 30 p.m.
 Paris, mes amours! Wraskoff et Cocoli Jules et Gaston.
 C'est le sémur de réver.
 Keyne et Gardoni
 Mile Lucienne Delval, contralto
 Mélodies joyeuses — Atkins
 Marie — Lorchestre.
 Cailine — Jules et Gaston
 L'Étranger — Jules et Monnot
 Marcella — Mile Lucienne Delval.
 Le printemps n'est pas loin — Jean Boyer
 Fermé jusqu'à lundi — Mireille
 La Tortillera — Jean Yatove
 L'orchestre.

Mlle Merle, pianiste

Mlle Anne Merle, pianiste virtuose, donnera un récital, le jeudi, 7, à 7 h. p.m., aux studios de Radio-Canada, à Québec. Mlle Merle est une jeune artiste dont le talent, les moyens d'expression et la virtuosité ont été consacrés par la critique. Mlle Merle a fait ses études à Paris.

Vendredi, 8 janvier

Radio-ondes courtes

BOSTON — 4.30 p.m. — Regardez sur les nouvelles — WJAL, 25.4 m., 11.79 még.
ROME — 6 p.m. — Nouvelles en anglais — Opéra royal de Rome: Madame Sans-Jêne — 2RO, 31.1 m., 9.03 még.
LONDRES — 6.45 p.m. — Artistes de ondes — GSD, GSC, GSB.
MOSCOU — 7 p.m. — Concert d'accor-

Radio-Canada

"Mademoiselle au piano", le vendredi, à Radio-Canada
 Avec "Mademoiselle au piano", voici une initiative pleine d'intérêt. En l'installant, les radiateurs de CRCM avaient en vue, nombre de jeunes pianistes qui, sans être ni des amateurs, ni des artistes professionnels, possèdent cependant des qualités remarquables. Bien peu ont eu l'occasion de se faire entendre à la radio. C'est donc dans l'intention de les aider, de les encourager, que Radio-Canada a créé cette émission. On entendra donc ces pianistes le vendredi soir, de 10 h. 30 à 10 h. 45 p.m., en tournant l'angle de son récepteur vers les postes de Radio-Canada.
 La première invitée au programme a été Mlle Cécile Perreault. Le concert de cette semaine sera donné par Mlle Germaine Lavalée.

CFPC — 500 mètres — 600 kilocycles

12.45 Programme Bee-Hive.
 1.00 La Bourse.
 1.15 Les Troubadours.
 1.30 Trio de concert Mont-Royal.
 2.00 L'heure d'appréciation de la musique.
 3.00 Clark Dennis, ténor.
 3.30 Dorothy Drellin, soprano.
 4.00 Radio Guild.
 5.00 Buck Rogers, au 25e siècle.
 6.00 La bourse commentée.
 6.15 Variétés.
 6.45 Musique.
 7.30 Théâtre.
 7.45 Revue du sport.
 8.00 Dans un jardin de roses.
 9.00 Musique militaire.
 9.30 Arabeques.
 10.00 Les Cavaliers de la Salle.
 10.15 La Ligue du progrès civique.
 10.30 Soliste.
 10.45 Piano.
 11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.55 Sommaire, heure.
 9.00 Chansons françaises.
 9.30 Musique militaire.
 9.45 Comédies musicales.
 10.00 L'homme aux questions.
 10.15 Chansons françaises.
 10.30 Musique d'orgue.
 10.45 L'homme aux questions.
 11.00 Extraits d'opéras.
 11.45 Musique classique.
 12.00 Heure — Heure féminine.
 2.00 Heure.
 2.55 Sommaire, heure.
 3.00 Chansons françaises.
 3.30 Musique militaire.
 3.45 Variétés.
 4.00 Raymar.
 4.15 Variétés.
 4.30 Chansons françaises.
 4.45 Jean qui chante.
 5.00 La Jeunesse scolaire.
 5.30 Studio.
 6.00 Orchestre.
 6.30 Menuiserie de Sylvia, pianiste.
 7.00 Orchestre.
 10.30 I cover the waterfront.
 10.45 Music and flowers.
 11.00 Heure.

LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes en mètres et en kilocycles:

Poste	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411	730
CFPC	500	600
CHLP	266	1120
CHRC	266	1120
CHRG	312.5	960
CKCV	222	1350
CRCS	200	1500
WEAF	344.6	860
WJZ	394.5	760
WVCJ	379.5	790
WTLW	272.8	1100

POSTES DE LA CCR

Provinces maritimes: Kilocycles
 CHNS: Halifax 930 à 930
 CFBN: Fredericton 1030 à 550
 CFSY: Sydney 880 à 1240
 CHQS: Summerside 1240 à 1150
 Québec: Kilocycles
 CRCK: Châteauguay 930 à 1050
 CRCS: Châteauguay 1050 à 950
 Ontario: Kilocycles
 CKLW: Windsor 840 à 1030
 CFCB: Chatham 1030 à 1240
 CRCT: Toronto 960 à 840
 Provinces de l'Ouest: Kilocycles
 CFCY: Saskatoon 840 à 1230
 CRY: Winnipeg 1230 à 840
 Comté britannique: Kilocycles
 CFJO: Kelowna 1210 à 630
 CFJO: Kamloops 1210 à 930

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.55 Sommaire, heure.
 5.30 Hour — Heure récréative.
 6.00 Raymar.
 6.15 Variétés.
 6.30 Chansons françaises.
 6.45 Jean qui chante.
 7.00 La Jeunesse scolaire.
 7.30 Studio.
 8.00 Orchestre.
 10.30 I cover the waterfront.
 10.45 Music and flowers.
 11.00 Heure.

Un concert sacré à Notre-Dame

Les Chanteurs de Notre-Dame donneront, dimanche après-midi, le 10 courant, à 3 h. p.m., leur concert sacré annuel sous la direction de Guillaume Dupuis.

Neuvième concert du quatuor à cordes Dubois

Le neuvième concert gratuit du

LA FLORIDE

LA HAVANE — NASSAU — LE SUD
 De la gare PENNSYLVANIA (P.R.R.)
 NEW-YORK, TOUS LES JOURS
 Raccourcissements de Montréal à New-York et à Washington
 Saison du jubilé d'or
 Wagon-récreation — Danse — (A partir du 2 janvier)
 Divertissements — Service d'hôtesses. Seules 27 heures et deux tiers de New-York à Miami.
Gulf Coast Limited Une nuit en roulotte — Pour toutes les principales villes de la Floride.
The Miamian Une nuit en route pour Miami et les villages de la côte est de la Floride.
Havana Spécial Pour toute la Floride et la Havane. Le fameux wagon-boudoir.
Palmetto Limited Pour toutes les villes de la Floride.
 *Par le P.E.C. Ry de Jacksonville à tous les points de la côte est.
 EXPÉDIEZ VOTRE AUTO — 4 cts du mille.
 Pour conditions, consultez votre agent.
 R. S. VOIGT, ag. gén. des voyageurs de l'est, 18 East, 44th St. New-York.
 Murray Hill 2-0800.

Jeunesse libérale de la section St-Jacques

C'est, vendredi 8 janvier, à 8 heures, qu'aura lieu à la salle Roblin, 1021 rue Roblin, l'assemblée annuelle de tous les membres de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, section Saint-Jacques.

M. Hellmut Baerwald aux "Concerts Symphoniques"

Le jeune pianiste new-yorkais Hellmut Baerwald, que l'on entendra, vendredi soir, à l'Auditorium du Plateau, comme soliste avec l'orchestre des "Concerts symphoniques", dirigé par M. Eugène Chatter, est né le 19 août 1902.

Son père lui-même, excellent musicien fut son premier professeur. A 14 ans, il étudia le violoncelle, mais quand vint le moment de décider de sa carrière, il revint au piano et y consacra tout son temps, au conservatoire de Berlin.

A 16 ans, il donna son premier récital avec un programme d'oeuvres de Liszt. Il commença alors des tournées de concerts en Suisse, Norvège, Hollande, Allemagne, Pologne, Yougoslavie, etc. Seul ou avec Mischa Elman, Piatigorsky, Casale et autres.

Il fonda à Berlin le "Club de Musique" avec le concours de Fürstengraber, et entreprit il y a un an environ sa première tournée en Amérique.

LE PIANO HEINTZMAN

MODELE "CHATEAU"

Nouveau et distinctif

Possède toutes les caractéristiques Heintzman exclusives et est construit pour satisfaire aux exigences modernes.

Voyez-le à notre magasin. Conditions faciles.

LINDSAY'S

J.-A. HEBERT, président et gérant général.

1112 rue Ste-Catherine Ouest (Juste à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert (Pres Belanger)

580 rue Ste-Catherine Est (Angle St-Hubert)

4232 rue Wellington (Verdun)

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. LABRECQUE
 1001, rue St-Jacques
 G. J. PAPINEAU
 1001, rue St-Jacques
 1001, rue St-Jacques

INGENIEURS CONSEILS

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE
 1001, rue St-Jacques
 1001, rue St-Jacques
 1001, rue St-Jacques

P.-A. Gagnon

Comptable Agréé
 Chartered Accountant
 Immeuble des Tramways
 159 OUEST, RUE CRAIG
 Tél. Harbour 5990

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés — Chartered Accountants
 J.-Arthur Larue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
 A.-Emile Beaudin, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
 Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
 Lionel Roussin, C.A. Lucien-P. Bégin, C.A.
 Paul Huot, C.A. Roland Chagnon, C.A.
 Roland Huet, C.A. Paul-E. Brunet, C.A.
 R.-A. Roussin, C.A. Montréal — Québec

Téléphone: Harbour 5065

Léon A. Hurlbutse

Comptable public licencié
 60 St-Jacques O. — Montréal

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES
 Underwood, Remington
 Standard et portatif
 Calculatrices et Dupli-
 cateurs — Service et réparation
N. MARTINEAU & FILS
 1019 rue Bleury
 MA. 2535
 20-12-35

AVOCATS

Démétrius Baril, B.S., L.L.B.
 AVOCAT
 Chambre 301
 418 rue St-Sulpice — Montréal
 1-12-36

MAURICE DUPRÉ, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
 Dupré, de Billy, Prévost et Monie
 80 rue St-Pierre
 Téléphone: 2-4778 — Québec

LAMOTHE & CHARBONNEAU

AVOCATS
 J.-C. Lamothe, L.L.B., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charbonneau, L.L.B.
 Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes — Montréal

ANATOLE VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R.

AVOCATS
 57 ouest, rue Saint-Jacques
 Tél. Harbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR
 GRATUIT
 DEMANDEZ
 ALBERT FOURNIER
 934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS

Protégées en tous pays
 Demandez le manuel traitant des brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
 Fondée en 1892
 1260 rue Université, Montréal

MAQUETTES DE COMMERCE

Protégées en tous pays
 Demandez le manuel traitant des brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
 Fondée en 1892
 1260 rue Université, Montréal

BRIQUETEUR-MAÇON

Briquetage et maçonnerie de tout genre
 Spécialité: Réparations
 Estimations gratuites
E.-J. LECLAIR
 ENTREPRENEUR
 4267A, rue Bordeux — Amherst 8730
 17-6-37

COMPTABLE

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
 Titulaire en sciences comptables
 Comptable agréé — Chartered Accountant
 Spécialiste en Impôt sur le Revenu
 39 rue St-Jacques
 150, rue Alexandre
 HARBOUR 2683 TROIS-RIVIERES
 MONTREAL 13-12-36

REMBOURSEURS — MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
 Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations
 Estimations gratuites sur demande.
 3886, Henri-Julien Tél. Belair 1700

RELIURE

La Reliure
Philippe Beaudoin
 Limitée
 Reliure d'Art Ancien et Moderne
 Reliure de Bibliothèque
 179, rue Craig Ouest
 Tél. Plateau 4033 9-1-37

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports,



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine FERNIER

Brouillards

L'hiver est une saison ironique. Elle apporte quelquefois, à ceux qu'elle gèle, un tapis et un manteau. Le tapis, c'est la neige; le manteau, c'est le brouillard.

Certains pays connaissent peu le brouillard. C'est un avantage de la Côte d'Azur. Pourtant la brume n'est pas inconnue en Provence. Du haut des collines, le spectateur qui fouille des yeux la claire Méditerranée n'aperçoit d'abord qu'une vaste estampe grise, où la tache d'un bateau, d'une île, d'un phare, ne se dessine qu'au bout d'un moment, sous la forme de taches un peu plus grises. Effet qu'exprimera volontiers un peintre impressionniste. Seulement, au lieu d'étendre du gris sur sa toile, il aura soin d'y mettre du bleu.

Toujours du haut des collines provençales, mais dans l'intérieur des terres, il arrive qu'on aperçoive, le matin, un long serpent de brume endormi le long d'une étroite vallée, plus basse et mieux arrosée que le reste du paysage. A mesure que le soleil monte, le brouillard se fragmente et s'effiloche. La petite rivière apparaît encadrée de peupliers "salueurs" — *il pibo saludarello*, comme dit Aubanel — qui, d'un signe de leur tête verte, prennent congé des flocons de coton grisâtre. Admirable occasion, pour notre impressionniste, de nous rouler une ouate violette et de costumer les arbres en bleu.

Mais, dans les pays du Nord, le règne des brouillards est moins fragile. Paris en a plus que Marseille. Londres en a plus que Paris. Les parages de Terre-Neuve en ont plus que Londres, et les malheureux pêcheurs, toujours exposés à la rencontre des trop rapides paquebots, en savent depuis longtemps quelque chose.

Grands ou petits, les navires errent alors comme des aveugles, attentifs au terrible coup de sirène qui va, trop tard peut-être, signaler l'approche vertigineuse de quelque bolide flottant. Sans compter les icebergs qui cheminent dans cette brume ténébreuse. Un roman tout récent vient de décrire, précisément, une de ces catastrophes causées par la passion d'aller plus vite, et de distancer les concurrents. Tableau tragique, brossé avec un talent sobre et grave, mais où manque malheureusement, à l'heure de la détresse finale, l'élevation de l'âme vers Dieu. Car, dans ces épaublantes sinistres, s'il y a de l'affolement et du désespoir, et de l'égoïsme féroce, il y a aussi, au moins dans quelques âmes, ce sentiment qui faisait chanter à un groupe de naufragés du *Titanic*: "Plus près de Toi, mon Dieu!"

Broume vient du latin *bruma*, qui voulait dire "hiver", et la Convention, parquait arbitrairement les brumes dans un compartiment de l'hiver, avait donné à un mois le nom de Brumaire. En fait, le brouillard est généralement froid. Ses milliers d'imperceptibles gouttelettes, étant bonnes conductrices de la chaleur, ont ce qu'il faut pour nous faire perdre la nôtre. Aussi cette atmosphère est-elle fâcheuse pour les poitrines délicates. Les poumons s'en plaignent autant que les yeux.

Cependant, les yeux ne se plaignent pas toujours du brouillard. Il peut avoir son charme puissant, étrange, par exemple devant un fleuve dont on n'aperçoit pas l'autre rive, et qui prend l'aspect mystérieux d'un océan. Une émotion d'un genre tout particulier accompagne le touriste qui, gravissant un pic, traverse une zone de nuages gris pour apercevoir ensuite, du sommet, au-dessous de lui, une mer moutonneuse de nuages blancs. Même dans les grandes villes, le brouillard est curieux, pittoresque, avec les fantômes qu'il recèle et que l'approche d'un passant fait brusquement surgir. Les chauffeurs daignent alors se mettre au pas et n'imitent pas l'imprudence des transatlantiques. Ce qui ne veut pas dire que le piéton ait beaucoup plus de sécurité et soit bien sûr, en traversant une large place, de ne pas aller embrasser le capot d'un taxi. Autrefois, c'était au naseau d'un cheval qu'on risquait de frotter tendrement le sien.

On prétend que la croyance aux fées est née du brouillard. Un esprit suffisamment préparé par l'appréhension peut, en effet, à

l'aspect de certains déroulements de vapeurs, ou en présence d'objets déformés par celle-ci, imaginer facilement des formes vivantes, humaines ou surnaturelles. Rostand a peut-être eu tort de dire au soleil:

O soleil, toi sans qui les choses Ne seraient que ce qu'elles sont!

Le brouillard aussi défigure, ou transfigure les choses. A quoi, toutefois, les physiiciens peuvent répondre que cela est dû précisément à la réfraction de rayons solaires affaiblis, tamisés (tamisés surtout si nous sommes sur la Tamise). Quoi qu'il en soit, la fameuse légende de la bête du Gévaudan, due à des causes complexes, n'est pas sans rapport avec la taille gigantesque que semblaient prendre certains loups, entrevus dans le brouillard par des montagnards effrayés.

Le brouillard s'accorde avec la terreur. C'est d'une nuée épaisse que le poète Camoens, au cap des Tempestes, fait surgir le géant Adamastor qui, fantôme peu hospitalier — car les nouveaux arrivants, leur lance un beau paquet de prédictions sinistres: "Cette nuée immense, dit le poète, est tellement épaisse qu'elle jette en notre âme une invincible terreur... Dans les airs apparaît un puissant fantôme..." De même, à l'heure solennelle où la naissance du roi de Rome va terrifier toutes les puissances de l'Europe, c'est d'une nuée que la vision s'élève.

Comme ils parlaient, la nue écla- tante et profonde S'entr'ouvrit, et l'on vit se lever sur le monde L'homme prédestiné...

Tel autre poète, comme Laprade, associe l'idée de brouillard à celle de tristesse accablante:

J'avais froid dans les os. Le brouil- lard de novembre Semblait percer les murs et pleu- voir dans la chambre. Incapable d'effort, étendu près du feu, Je m'étais souffrit sans pouvoir prier Dieu.

Mais, chrétien, le poète sort bientôt de ces maléfaisants brouillards de l'âme.

Il est pourtant des brumes dorées qui s'harmonisent avec nos joies intérieures. Des critiques d'art se sont plu à expliquer la splendeur et le coloris de l'école vénitienne par les vapeurs transparentes qui montent des lagunes et où jouent les rayons de soleil. Acceptons l'explication pour ce qu'elle vaut. Si Titien n'avait pas été un coloriste, on aurait bien expliqué la chose par quelque autre particularité du ciel vénitien.

Est-ce parce que le peintre Carrière a séjourné quelque temps à Londres qu'il a pris l'habitude de jeter sur ses tableaux, systématiquement, un voile de brouillard? Certains amateurs goûtent cela, comme les lecteurs des poètes cadents goûtent les obscurités de leur style. D'autres préfèrent la clarté. En définitive, si l'on a une question de goût, d'opportunité et de mesure. On peut obtenir, sur une toile, de beaux effets de brume, et les bons paysagistes le savent bien. Mais il nous semble que la brume la plus plaisante, en même temps que la plus naturelle, est la brume au fond, la brume en arrière. Carrière, lui, interpose son rideau entre l'œil et le sujet. C'est la brume préalable, la brume en avant.

Quelque chose de plus fâcheux que le brouillard sous le pinceau ou le brouillard dans le style, c'est le brouillard dans les idées. Ceux qui, intérieurement, abordent la lecture d'une revue philosophique, peuvent-ils, s'ils sont sincères, dire ensuite, sauf exceptions, qu'ils ont compris ce qu'ils ont lu? S'ils le disent, n'est-on pas tenté de penser au dindon de Florian, dans *Le singe qui montre la lanterne magique*, lequel "voyait bien quelque chose" tout en avançant, par un reste de modestie, qu'il n'avait guère compris pas très bien? Il y a beaucoup de brouillard dans les revues et les conférences philosophiques, et il en reste même un peu pour les manuels du baccalauréat. Il y avait jadis des manuels plus compréhensibles, plus lumineux, que les écoliers de 16 ans s'assimilaient sans trop de peine. Mais, grâce aux théories fumeuses des

qu'il faudrait la tendresse vigilante de sa femme pour le retenir, fidèle et constant, au foyer. Et voici que cette femme droite, loyale, mais aveugle, ne craignait pas, imbue qu'elle était des théories modernes, de laisser son mari livré à lui-même, de le léser d'un sentiment exclusif sur lequel il n'avait pas manqué de compter. Quelle erreur était la sienne, et se pouvait-il que l'avocat se contentât de ces miettes tombées de la table du riche!

Joëlle se sentit assaillie d'angoisse:

"Ce serait terrible d'avoir prêté la main à ce mariage et de penser

ROIS MAGES

Ils perdirent l'Etoile, un soir. Pourquoi perd-on l'Etoile? Pour l'avoir parfois trop regardé... Les deux Rois Blancs, étant des savants de Chaldée, Tracèrent sur le sol des cercles, au bâton.

Mais firent des calculs, grattèrent leur menton...

Ils l'Etoile avait fui comme fuit une idée. Et ces hommes dont l'âme eut soif d'être guidée Pleurèrent en dressant les tentes de coton.

Mais le pauvre Roi Noir, méprisé des deux autres. Se dit: "Pensons aux soifs qui ne sont pas les nôtres. Il faut donner quand même à boire aux animaux."

Et, tandis qu'il tenait un seau d'eau par son anse, Dans l'humide rond de ciel où bucaient les chameaux Il vit l'Etoile d'or qui dansait en silence.

Edmond ROSTAND

philosophes modernes, on a mis ordre à cela.

Le monde, diront-ils sans doute, n'est-il pas sorti d'une nébuleuse? C'est possible, bien que nous n'y fussions pas, et que nul processus verbal n'ait constaté la chose. Mais toujours est-il qu'il en est "sorti".

Il est vrai qu'il ne faut pas accuser injustement tous les philosophes. C'est cette injustice que commettait Aristophane, lorsque, voulant consacrer une comédie à faire la satire de Socrate, il l'intitulait machamment "Les Nuées". Aristophane, léger par profession, confondait Socrate avec les sophistes, dont sa victime imitait quelquefois les allures et le langage. Les propos de Socrate, tels que Xénophon nous les rapporte, étaient au contraire fort clairs. Mais combien les méchancetés d'Aristophane paraissent heureuses si on pouvait, par-dessus les siècles, les faire retomber sur nos modernes abstraits de quintessence.

Pour ne pas quitter les Grecs, rappelons que les dieux d'Homère, s'ils voulaient se battre incognito, se drapaient volontiers dans un brouillard qui les dérobaient aux regards des combattants. C'est également dans un brouillard qu'ils cachaient certains guerriers privilégiés, leurs favoris, lorsqu'ils voulaient les soustraire à des javelots indésirables. Le brouillard, pour ces heureux mortels, avait du bon. Voir sans être vu paraît avoir toujours été le rêve de certains ambitieux, avides d'un état qui les rendrait supérieurs aux autres hommes et les élèverait vers la divinité. Le romancier Wells, après d'autres, a traité ce sujet dans *L'Homme invisible*, sans en tirer d'ailleurs un parti bien intéressant, sans doute parce que son héros est fort peu intéressant lui-même. Plus estimables sont ces gens vertueux et modestes qui, fuyant l'éclat du grand jour, aiment à demeurer dans l'ombre. Le brouillard où ils se réfugient, pourtant, n'est pas si épais qu'on ne puisse les découvrir en regardant bien. Mais le vulgaire passe en trépiquant, les yeux sur le soleil qui brûle et fascine. Nul ne songe à braquer sa lunette vers la brume, et le mérite obscur n'est pas aperçu.

G. d'AZAMBUJA

(Le Noël)

Bons mots

QUÊTE

Une dame quêtait. Elle présentait la bourse à un homme fort riche, qui lui dit rudement:

— Je n'ai rien.

— Prenez, monsieur, répondit la dame, le quêté justement pour les indigents.

BOUTON ET... BOUTONNIERE

Mgr de Lamoth — un évêque aussi spirituel que bon — était accablé de se faire raser chaque matin. Il arriva qu'un jour, son barbier, d'un coup de rasoir maladroit, fit sauter un petit bouton qui lui était venu au visage. L'évêque ne dit rien. Ce barbier augmenta la confusion du saint homme, tout en étanchant le sang de la blessure, voulut excuser sa maladresse en expliquant que, "mal placé, le bouton s'était

tonné dans son grand manteau fourré, semblait enlaidie de fatigue et de froid. Elle était seule au milieu de ce wagon de première classe, ancien modèle, mal chauffé et mal clos. Sa main essuya avec un coin du rideau de serge bleue le carreau couvert de buée, et le paysage lui apparut dans sa monotone morne, mélancolique: des pommiers rabougris, couverts de givre, des chênes au tronc noueux, quelques acacias, puis des sapins au fût élancé dont la tête panchée se courbait sous le vent. Ça et là une petite vache paissant l'herbe maigre sous la garde d'un jeune pâleur, un pan de ciel gris et bas, quelques menhirs, géants de pierre, dressés, énigmatiques et farouches, sur la lande roussie.

La voyageuse tira de son sac une lettre qu'elle relut attentivement:

Etude de Me Fougeray, notaire à Vannes.

Mademoiselle et chère cliente,

La maison la Chaumière fait effectivement partie de l'héritage de feu votre grand-père et vous en avez la jouissance immédiate com-

me de ses autres biens. Elle n'a pas été habitée depuis le séjour qu'y fit Madame votre mère après la mort de son mari, et je ne sais trop dans quel état de délabrement vous la trouverez. Vous eussiez été plus confortablement dans le beau manoir, sis aux portes de Vannes, qui fut la demeure de M. Mancy. Mais, puisque tel est votre désir, je m'y rends sans le discuter, et j'ai donné des ordres à Pierre-Yves Le Goff, un ancien marin, votre voisin, pour qu'il range un peu la Chaumière et vienne vous attendre à la station.

Vous devrez descendre à la halte de Kerhoist, tout de suite après celle de Penthièvre. La gare qui les précède est celle de Plouharnel-Carnac. Attendez-vous à trouver un pays quasi inhabité en cette saison.

Pierre-Yves sera à votre disposition pour vous renseigner au sujet des ressources destinées à assurer votre vie matérielle.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

Georges Fougeray.

AVAIT LES BRAS PRESQUE PARALYSES

A cause du rhumatisme

Cette femme souffrait de rhumatisme dans le dos, les bras et les jambes. Pendant deux mois, elle endura ce mal terrible, puis, comme beaucoup d'autres malades, elle se décida à essayer les Sels Kruschen. Lisez sa lettre:

"Il y a une quinzaine de mois, j'avais du rhumatisme dans les bras, le dos et les jambes. Dans la chaleur du lit, les douleurs aux bras et aux jambes étaient presque intolérables. Il en fut ainsi pendant deux mois et je ne pouvais me lever les bras au-dessus de la tête. Tout ce que je lus au sujet des Sels Kruschen m'incita à les essayer. Je suis heureuse de dire maintenant que depuis un an je n'ai senti aucune douleur rhumatismale."

(Mme) H. E.

Les douleurs et la rigidité provoquées par le rhumatisme proviennent souvent des dépôts d'acide urique dans les muscles et les articulations. Les Sels Kruschen contribuent à régulariser les organes internes et les aident à se débarrasser de cet excès d'acide urique.

A l'Exposition de Paris

A l'occasion de l'Exposition Internationale des Arts et Techniques dans la vie moderne, dont les portes s'ouvriront au mois de mai prochain, la Tour Eiffel, qui abrite un poste d'émission de T. S. F., une horloge immense et un thermomètre aux proportions colossales, va devenir, en 1937, le plus grand emblème national du monde.

La Tour Eiffel est le don de l'Exposition de 1889, la critique ne l'a point épargnée, mais on est arrivé à la considérer, de nos jours, comme l'un des plus beaux "monuments" de Paris. Pendant la guerre, dès 1914, elle rendit de grands services pour la T. S. F., et c'est au sommet de la tour que fut hissé le drapeau américain le 6 avril 1917, lorsque les Etats-Unis entrèrent en guerre. Depuis plus de dix ans, la Tour Eiffel porte la réclame d'une grande firme d'automobiles française, et elle a été dotée, ces dernières années, d'une grande horloge et d'un thermomètre.

En 1937 la verra transformée en un magnifique drapeau lumineux aux couleurs françaises qui claquera au vent dans la nuit. Le premier étage sera illuminé aux couleurs des quarante-deux nations participantes, et le drapeau français émergera de ce flot multicolore du plus bel effet artistique.

Aidés des derniers perfectionnements de la science, quatre spécialistes renouvelleront chaque soir ce "miracle lumineux". La Tour Eiffel a déjà du reste répété son rôle à plusieurs reprises, et les essais continueront jusqu'à ce que sa performance donne entière satisfaction. C'est qu'elle sera, en effet, la principale actrice, au cours des soirées de l'Exposition, et ses transformations diverses seront accompagnées par la musique d'Igor Stravinsky, Arthur Honegger et Florent Schmitt.

Au premier acte, la Tour apparaît comme une flèche d'argent trouvant la nue... puis des nuages multicolores l'enveloppent, toutes les nuances de l'arc-en-ciel sont réunies pour la parer. A ce moment, un feu d'artifice crépite du haut en bas de sa haute structure, l'enlourdissant complètement. Et en finale, apothéose de cette féerie lumineuse, la tour se transforme en un immense et gradiose drapeau aux couleurs françaises, pendant que, à ses pieds, une musique exécutée des œuvres de circonstance que des haut-parleurs diffusent aux milliers de spectateurs groupés aux pieds de la tour géante. Cette année-là, la Tour Eiffel pourra être surnommée "la cathédrale lumineuse".

C'est sous le signe de la lumière (la déesse à la mode) que s'ouvrira l'Exposition de 1937: les illuminations seront aussi nombreuses que variées et constitueront l'un des attractions principales, depuis les motifs lumineux installés dans les eaux de la Seine, les assemblages de lampes de toutes formes, les phares d'une rare intensité baillant la nue, les jets vaporeux changeant de couleur toutes les minutes, jusqu'aux légers nuages multicolores qui s'élèveront dans le ciel.

M. Edmond Labbé, le commissaire général de l'Exposition, qui est un ami personnel de M. Herbert Hoover, ayant pendant la guerre assuré le ravitaillement des populations du Nord de la France, a annoncé que l'Exposition ouvrirait ses portes le jour de la fête française du Travail, c'est-à-dire le 1er mai. La participation de quarante-deux nations est d'ores et déjà assurée, comprenant les Etats-Unis, la majorité des Etats européens et des petits pays qui ne manquent pas d'intérêt, tels que la Palestine et le Vatican.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

E A T O N

Nombre de personnes se sont rendu compte comme il est facile de faire ses emplettes avec un

COMPTE - BUDGET EATON

et d'avoir / 3 MOIS POUR PAYER. Un Compte-Budget Eaton vous permet de faire toutes vos emplettes (à quelques exceptions près, telles que provisions, etc.) au jour et à l'heure qui vous conviennent. Vous n'avez qu'à dire: "Portez à mon Compte-Budget numéro..." Pour renseignements, adressez-vous au cinquième étage, rue de l'Université.

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Vient de paraître

NOS MISSIONS, par "une religieuse des Saints-Noms de Jésus et de Marie".

Quelques notes historiques sur les fondations scolaires, acceptées dès les débuts par cette Congrégation, y témoignent de son esprit apostolique et révèlent sa rapide expansion dans toute l'Amérique du Nord et, depuis quelques années, dans l'Afrique-Sud et au Japon. A ces titres, l'ouvrage intéressera tout lecteur curieux de connaître la valeur d'œuvres accomplies à l'étranger par une communauté d'origine canadienne-française. Il explorera d'avantage les clés anciennes et actuelles des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, déjà associées au travail missionnaire de la Communauté, par leurs généreuses contributions en prières, en dévouement et en aumônes.

Une lettre-préface de Marie-Claire Daveluy, membre de la Société Historique de Montréal, et présidente des Amicales des Saints-Noms de Jésus et de Marie honore ce travail et en souligne la valeur.

"...Ce sont des pages, dit-elle, où frémissent encore les âmes apostoliques d'autrefois; où s'expriment également, intrépides, ardentes, de jeunes missionnaires, parties hier pour des terres hostiles ou naïvement hospitalières. De quel mysticisme pratique témoignent ces âmes aux élans continus! Quel courant de sympathie édificatrice s'établit entre elles et nous, lorsqu'elles défilent sous nos yeux, soulevées, emportées par leur rare courage, leur foi exultante; mais gardées aussi, par un jugement souriant et fin, qui remet en mesure chacun de leurs gestes. On vit de leur vie avec intensité. Leurs lauriers, leurs peines, leurs succès, de longue ou de courte portée, chacune de leurs démarches, en ces exotiques milieux, nous entraînent, nous enchaînent à leurs pas, sous l'irrésistible poussée d'une haute curiosité.

"En ces études missionnaires, nous passons du vaste et vieux Océan, lent à se coloniser, aux plages soleillées, — perdus aussi avec la flamme de ses volcans et les sursauts de son sol, — de la Californie, ruilante de roses, pour aborder enfin sur les rives de la Floride aux fruits d'or. Puis, voici que plus tard, beaucoup plus tard, l'on entend s'élever l'antique murmur des flots africains. Sur leurs rives s'empresment de nouvelles recrues d'apôtres. Elles ont la ferveur joyeuse des héros chrétiens de Jedis. N'apportent-elles pas le même message de salut et de paix? Les longues routes où elles s'engagent, où les sables aveuglants poudroient, recèdent d'étranges oasis, ces durs champs d'apostolat où le Maître attend les semeurs modernes d'Evangile. Le Basutoland enferme bien des religieuses en son enceinte, parmi d'innombrables âmes de bonne volonté, qui s'étonnent de la fraternelle visite. Et les religieuses du Basutoland sont tout de suite à l'oeuvre, ignorant la crainte, défiant l'ennui, maîtrisant toutes les douleurs, acceptant même la mort. Mais aussi, les voit-on joindre sans cesse leurs mains sur le lourd crucifix pendu à leur poitrine, où le Christ agonise pour sauver tous les hommes.

"Le Japon paraît ensuite, avec son nationalisme intrinsèque, son respect d'une autorité absolue, ses vieilles coutumes religieuses indéfectibles. Les difficultés se multiplient en cette Asie, dont l'impassibilité extérieure voile mal une âme soupçonneuse, trop trouvant hostile. Les vœux attristés des missionnaires se font alors de plus en plus tendres. Leur compréhension, leur indulgence ne sont égales que par leur vaillance et leur héroïque ténacité..."



de NEW-YORK

à Cherbourg et à Southampton

13 jan. AQUITANIA
20 jan. BERENGARIA
27 jan. AQUITANIA
3 fév. BERENGARIA
10 fév. QUEEN MARY

à Glasgow, à Belfast et à Liverpool

5 fév. LANCASTRIA
19 fév. ANDANIA

à Plymouth et à Londres

14 jan. ANDANIA
21 jan. AUSONIA
28 jan. ASCANIA
4 fév. ANTONIA

à Cobh et à Liverpool

16 jan. AURANIA
30 jan. SCYTHIA
*Ecales à Boston le lendemain.

de HALIFAX

à Plymouth et à Londres

16 jan. ANDANIA
23 jan. AUSONIA
30 jan. ASCANIA
6 fév. ANTONIA

à Glasgow, à Belfast et à Liverpool

7 fév. LANCASTRIA
21 fév. ANDANIA

La plus grosse flotte de paquebots sur l'Atlantique vous offre le plus vaste choix de routes, de taux et de dates de départ pour l'Europe.

Demandez des renseignements sur nos croisières d'hiver à Nassau, aux Antilles, en Amérique du Sud et autour du monde. Adressez-vous à votre agent local (personne ne peut mieux vous servir), ou à la

CUNARD WHITE STAR
230, rue de l'Hôtel (M.A. 5651)
Montréal.

"... Il me reste à former le vœu de voir ce volume entre les mains de toutes les anciennes. Ne se voutent-elles pas déjà avec diligence aux œuvres qui ont pour but d'aider au succès de nos missions? Elles tressailleraient de surprise, je suis sûre, et voileraient leur émotion sous un sourire, en lisant avec quelle joie les petites soeurs missionnaires au Basutoland ou au Japon, entourent les grands cartons où sont rangés les objets confectionnés par les anciennes, dans le lointain, si lointain pays qu'elles ont quitté, mais aiment maintenant d'un amour que leur sacrifice a grandi et surélevé..."

Volume de 250 pages et nombreuses illustrations. Prix: \$1.00. En vente au Service de Librairie du *Devoir*, 430 Notre-Dame est, et à la maison des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, 1430, boulevard Mont-Royal, Outremont.

Heure Sainte

Jeudi soir, le 7 janvier, de 8 heures à 9 heures P.M., il y aura une Heure Sainte au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal Ouest.

Récitation de l'Office du Sacré-Coeur.

Bénédiction du Saint-Sacrement. Tous les Zélés et Zélâtes et les Membres de l'Heure Sainte sont priés d'être présents et d'y amener leurs parents et amis.

pour le train de ce soir chercher une dame.

— C'est moi; j'ai pris l'omnibus pour ne pas arriver de nuit ici. Où puis-je trouver le gardien?

— Il n'est pas loin, voyez! Et le bras de la femme désigne un vieil homme au teint basané, aux cheveux de neige sous son béret bleu, qui, très proprement vêtu de toile kaki, accourt aussi vite qu'il le peut.

— Pierre-Yves! dépêchez-vous! crie la garde-barrière, votre dame est là!

— Ah! j'avais comme un pressentiment, Mademoiselle, que je devais retourner à votre devant. M. Fougeray ne m'avait point fixé d'heure, seulement le jour, et je serais venu à tous les trains plutôt que de vous manquer.

— Je vous remercie, Pierre-Yves. Allons tout de suite chez moi, voulez-vous?

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Feuilleton du "Devoir"

La Maison de Joëlle

par Jacques GRANDCHAMP

(Suite)

— Je ne comprends pas les paraboles, dit l'assure, ma chérie, que mon bonheur ne court aucun danger.

— J'en accepte l'augure. Tiens, cessons cette conversation psychologique, offre-moi une cigarette et puis je m'en irai.

— C'est vrai qu'il est déjà tard. Quelques instants après, la Mancini regagnait son logis. Chemin faisant, elle ne pouvait s'empêcher de songer à Paule dont elle blâmait la trop parfaite quiétude. Elle avait toujours pensé que Germain serait un mari difficile à garder et

qu'il faudrait la tendresse vigilante de sa femme pour le retenir, fidèle et constant, au foyer. Et voici que cette femme droite, loyale, mais aveugle, ne craignait pas, imbue qu'elle était des théories modernes, de laisser son mari livré à lui-même, de le léser d'un sentiment exclusif sur lequel il n'avait pas manqué de compter. Quelle erreur était la sienne, et se pouvait-il que l'avocat se contentât de ces miettes tombées de la table du riche!

Joëlle se sentit assaillie d'angoisse:

"Ce serait terrible d'avoir prêté la main à ce mariage et de penser

que c'est peut-être pour "leur" malheur se dit-elle tout troublée.

Puis elle se rassura. Elle était le jouet d'idées noires. Qu'allait-elle chercher là! Les Vosges étaient heureuses, et elle n'avait aucune raison de trembler pour l'avenir. D'ailleurs elle devrait vraisemblablement les quitter bientôt. Puis, qu'elle en avait désormais les moyens, elle voyagerait! Dès la fin de l'automne, elle partirait. L'Italie l'avait toujours tentée. Ce qu'elle avait aperçu de Naples en se rendant à Constantinople lui avait donné l'irrésistible nostalgie de ce pays merveilleux qu'elle désirait revoir...

Et déjà son imagination opérait une magnifique chevauchée sur le chemin fleuri de la patrie de Dante et de Raphaël, et qu'interrompait seul le prospectus arrêté du taxi devant sa maison de la rue Pasteur.

V

Le train qui part d'Auray à quinze heures cinq, se dirigeant sur Quiberon, emportait ce jour-là un petit nombre de voyageurs, parmi lesquels une jeune femme, pèle-

tonnée dans son grand manteau fourré, semblait enlaidie de fatigue et de froid. Elle était seule au milieu de ce wagon de première classe, ancien modèle, mal chauffé et mal clos. Sa main essuya avec un coin du rideau de serge bleue le carreau couvert de buée, et le paysage lui apparut dans sa monotone morne, mélancolique: des pommiers rabou

Le discours du trône à Ottawa

Le cabinet King y consacre une partie de son temps — Les vacances au Sénat — Sujets de discussion

Ottawa, 7 (C. P.). — A l'issue de la réunion du cabinet hier, le premier ministre, M. King, a déclaré qu'il n'y avait eu aucune nomination de fait et qu'il n'était pas sûr qu'il y en eût cette semaine. Il existe actuellement quatre vacances au Sénat et l'on s'attend à ce que les nouveaux titulaires soient choisis avant l'ouverture de la session.

Le cabinet doit consacrer une bonne partie de son temps à la préparation du discours du trône. Cela ne va pas sans difficulté, car il importe de ne pas trop charger le programme sessionnel afin de permettre aux parlementaires d'assister aux fêtes du couronnement du roi George VI le 12 mai prochain et d'autre part le gouvernement ne saurait renvoyer à la session suivante la discussion et l'étude de nombreuses questions importantes. On prévoit que la prochaine session donnera lieu à de grands débats sur les relations du Canada avec la Société des Nations, sur l'attitude du gouvernement lors de la récente crise constitutionnelle et sur la défense nationale. On prévoit également que le programme législatif portera sur le logement, l'organisation des marchés, le transport aérien, les chemins de fer, l'étalon-or et probablement sur l'entente commerciale entre le Canada et le Royaume-Uni.

L'activité de l'Association franco-écossaise

La section canadienne de l'Association franco-écossaise vient de recevoir des nouvelles des sections européennes de l'Association. Elle apprend par exemple d'Edimbourg que M. J. Liddell Geddie, secrétaire général honoraire de la section d'Ecosse qui avait organisé, à l'été de 1936, une tournée écossaise en France, notamment une visite des châteaux de la Loire, vient de se voir décerner par le gouvernement français la Croix de la Légion d'honneur. Cette décoration lui sera remise, le 9 janvier, à Edimbourg, à l'occasion de la réunion annuelle de la branche de l'Association dans cette ville. M. Alfred L'Honore, consul de France pour l'Ecosse, présidera la cérémonie. A cette occasion, les deux présidents de la section canadienne, sir Henry Gray et M. le sénateur Rodolphe Lemieux, adresseront des messages de félicitations à M. Geddie.

La branche d'Aberdeen de la section écossaise fait savoir que son président, le professeur F.-G. Roe, revient d'une visite en France et plus particulièrement à Paris. La branche de Glasgow annonce qu'une grande exposition se tiendra dans cette ville en 1938. D'avance elle y invite la section canadienne, la prie d'y envoyer des délégués. Cette même section offre encore, au cas où une délégation de la section canadienne ne pourrait se rendre là-bas, d'envoyer une délégation de ses propres membres au Canada et notamment dans la province de Québec. La branche de Glasgow serait désireuse de faire comme une sorte d'enquête sur l'influence qu'ont pu avoir des Ecossais dans certains établissements de la province de Québec, retracer autant que possible cette influence.

M. A.-E. Corbett, président de la "Handicrafts Guild"

M. A.-E. Corbett, de Toronto, a été proclamé hier soir élu président de la Canadian Handicrafts Guild, pour succéder au président démissionnaire, M. Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'université McGill.

M. Corbett est directeur de la Canadian Association For Adult Education et c'est un ancien directeur des relations extérieures de l'université d'Alberta.

M. Bovey était président de la guilde depuis 1930. M. Corbett partira incessamment rendre visite aux sections de l'ouest de la Canadian Handicrafts Guild. Il verra notamment la réorganisation d'une section fondée jadis en Colombie anglaise et inactive depuis quelques années.

L'enquête royale sur le régime pénal au Canada

L'enquête royale sur le régime pénal en Canada se continue toujours sous la présidence du juge Joseph Archambault, de la Cour Supérieure. Actuellement, la Commission siège privément à Montréal même et l'examen se fait par l'interrogatoire de personnes intéressées. Les 11, 12 et 13 du mois la Commission ira à Québec où le procureur général de la province prêtera son concours.

Le 14, la Commission reviendra à Montréal pour continuer l'examen des prisonniers et des officiers de Saint-Vincent de Paul.

Joli cadeau à offrir

NOS MISSIONS, par "une religieuse des Saints-Noms de Jésus et de Marie".

Courses à travers l'ouest américain, la Floride, etc., au temps où les religieuses canadiennes allaient y établir les premières maisons d'éducation. Puis, fondations de postes au Basutoland, Afrique-Sud et au Japon. Mille détails intéressants sur ces pays encore peu connus, rendent pittoresques et vivants les traits racontés par les missionnaires.

Volume de 250 pages, sous une couverture aux couleurs attrayantes, avec de nombreuses vignettes dans le texte. Prix \$1.00. En vente au Service de librairie du Devoir et à la maison-mère des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, 1430, Blvd Mont-Royal, Outremont.

Le Crédit social en Alberta

Le rapport d'un comité du cabinet Aberhart — Onze principes

Edmonton, 7 (C. P.). — D'ici quelques mois, l'Alberta deviendra le premier Etat à base de crédit social dans le monde entier, si le gouvernement de cette province décide d'accepter les recommandations d'un comité ministériel chargé d'étudier cette question.

Le comité a recommandé l'application de onze principes incorporant les théories financières du major Douglas, fondateur du crédit social.

Le premier ministre, M. Aberhart, et les ministres du cabinet, sont présentement à étudier le rapport du comité. Aucune décision n'a été prise. Les mesures seront étudiées au caucus ministériel qui aura lieu à Edmonton le 11 janvier et, si elles sont approuvées, seront soumises à la session provinciale qui commencera le 15 février.

Voici les onze principes énoncés dans les recommandations du comité:

- 1.—L'émission de papier-monnaie "libre de dettes" et négociable dans les limites de la province.
- 2.—L'établissement d'une centrale de crédit à Edmonton, avec des succursales par toute la province, dont le fonctionnement sera analogue à celui des banques canadiennes.
- 3.—Un système d'escompte des prix de détail. (Les détaillants déduiraient cet escompte de leurs prix de vente et le gouvernement les rembourserait en monnaie de l'Alberta.)
- 4.—Un office de propagande gouvernementale.
- 5.—Une législation ajustant les dettes publiques et privées.
- 6.—La réduction des taxes par l'émission d'une monnaie "libre de dettes" pour combler la différence.
- 7.—Un organisme provincial pour contrôler l'importation et l'exportation de l'Alberta. (Ce bureau achèterait le blé, par exemple, des cultivateurs albertains, le payant avec l'argent du gouvernement. Le blé serait vendu à l'extérieur, aux autres provinces ou ailleurs, pour de l'argent canadien, qui serait utilisé dans les transactions futures.)
- 8.—Le prêt sans intérêt, dans les limites de la province, soit en argent de la province, soit en monnaie canadienne accumulée dans le trésor de la province.
- 9.—Le versement de dividendes mensuels de \$5 à chaque citoyen inscrit. Les dividendes seraient payables en argent de la province seulement.
- 10.—L'argent de la province serait légal dans la province, les citoyens étant obligés de l'accepter en paiement des dettes, sous peine de voir leurs créances liquidées pour le montant offert.
- 11.—La préservation des ressources naturelles de l'Alberta par l'établissement d'une région qui serait développée et exploitée seulement avec le système financier du crédit social et dont serait exclu le capital étranger.

Crise constitutionnelle

Il est impossible de juger les effets de longue portée que pourraient avoir ces mesures avant de savoir si elles seront mises en opération. Une chose semble certaine: si l'Alberta décide d'émettre son propre papier-monnaie en le proclamant devise légale, négociable légalement dans les limites de la province, une crise constitutionnelle grave s'ensuivra.

L'émission du papier-monnaie légal et négociable constitue le point important et critique du projet car il a toujours été tenu pour acquis que cette prérogative était le privilège exclusif du gouvernement fédéral.

Il se peut que, si l'Alberta prend l'initiative d'émettre son propre papier-monnaie, le Dominion se voie dans l'obligation d'essayer de l'en empêcher, soit par des tribunaux ou par des moyens plus directs.

Un des points saillants du projet est l'escompte des prix de détail. Ce projet fonctionnerait comme ceci: l'escompte serait accordé lorsque le bureau central le jugerait nécessaire. L'acheteur de tout article dans tout magasin de la province bénéficierait d'un rabais dont le taux serait fixé par le bureau central. Le gouvernement rembourserait le détailant, chaque semaine ou chaque mois, des escomptes ainsi accordés aux clients. Le remboursement se ferait en argent de la province.

Les prix seraient régularisés par la fluctuation de cet escompte. On contrôlerait aussi, de la même façon, le crédit, appliquant des freins à la menace de l'inflation et relâchant la menace dispare.

D'après l'information obtenue par la Canadian Press, les centrales de crédit seront des banques d'émission de la monnaie d'Alberta; elles serviront en même temps de banques pour les dépôts des épargnants, mais ceux-ci ne recevront pas d'intérêts sur leurs dépôts. On y transigerait aussi des prêts sans intérêt. Un tel projet, s'il est exécuté sur une grande échelle, peut nuire considérablement aux banques établies dans cette province.

M. Marius Barbeau

Ottawa, 7 (P.C.). — M. T. A. Rescar, ministre des Mines et des Ressources naturelles, annonce la nomination de M. C. Marius Barbeau, ethnologue et folkloriste du Musée national, à la présidence du comité consultatif pour la protection de la faune. Ce comité se compose d'employés de différents services et recherche la solution des problèmes posés par les conventions internationales pour la protection des oiseaux migrateurs et la loi de la chasse au Nord-Ouest. Les membres ne touchent aucune rémunération comme tels. Ils se prononcent aussi sur toute question de leur compétence qu'on veut bien leur soumettre.

Chez les Franco-Albertains

Les vœux du président de l'A. C. F. A. pour 1937

De La Survivance, d'Edmonton, Alberta, numéro du 30 décembre 1936:

Chacun travaille dans la sphère qui lui est propre et d'après les moyens que la nature lui a donnés. Il y a de nos jours les dictatures et les démocraties; il serait un peu téméraire celui qui viendrait dans le moment en établissant la valeur absolue. Les tempéraments et les circonstances sont de grands facteurs dans le développement de ces états particuliers. En ce qui nous regarde, il m'est particulièrement agréable de vous dire que la démocratie a chez nous la meilleure place. Nous croyons encore que tout travail qui rallie les bonnes volontés vaut mieux que la force. Si vous me le permettez, je rappellerai ici les paroles que le Très Honorable Mackenzie King prononçait à la Société des Nations le 28 septembre 1936: "Nous croyons que le chemin de la liberté est encore le meilleur chemin vers la paix".

Que l'organisation soit petite ou qu'elle soit grande, il semble bien que les principes d'après lesquels elle doit fonctionner sont les mêmes.

Inutile de vous dire ici que l'Association Canadienne-Française de l'Alberta fut fondée sur des principes démocratiques et qu'elle repose encore sur la confiance et la bonne volonté de notre peuple. Toutes les organisations ont passé durant ces derniers temps par des difficultés plus ou moins grandes — la nôtre n'en a pas été exempte; mais retournons un peu en arrière et voyons ce qu'elle a accompli avec la bonne volonté de ses membres pour nous convaincre qu'elle en garde encore la confiance.

Pour établir les faits d'après leur ordre chronologique, je commencerai par rappeler d'abord la grande convention de la fédération des sociétés nationales tenue à Montréal le 19 janvier 1936, où des questions d'importance vitale pour toute notre race furent discutées et dont les résultats, nous l'espérons, se répercuteront dans l'organisation permanente de la fédération: l'idée en avait été donnée à notre exécutif par le Cercle de Donnelly. Un peu plus tard, se réunissait à Calgary, un groupe très important des commissaires d'écoles de langue française. Le travail qui y fut accompli sous la direction de leur président, vice-président et secrétaire fut considérable, et je crois pouvoir ajouter ici qu'il fournit lors de la dernière session provinciale, le plus bel exemple d'esprit de corps et de succès intelligent de la part de nos députés en ce qui regarde nos droits français en Alberta. Il y a eu récemment ici l'occasion de féliciter nos représentants à la Législature provinciale et permettez-moi de nommer ici l'Honorable L. Maynard, M. L.-A. Giroux, de regrettable mémoire, et M. W. Beaudry, pour leur magnifique travail et leur belle tenue à la Législature.

Vient ensuite comme événement important le congrès régional de Bonnyville et le grand congrès général de l'A. C. F. A., coïncidant avec le sacre de Son Excellence Mgr Couillard, par Son Em. le cardinal Villeneuve, qui digna relever de sa présence plusieurs séances de notre congrès, ainsi que la visite de Son Exc. Mgr Yelle, archevêque de St-Boniface, représentant du Manitoba, et de celle du Dr L. Roy, de Regina, président de l'A.C.F.C., représentant de la Saskatchewan. Souignons en passant que nous avons eu au début de l'année la visite en Alberta du T. R. P. T. Labouret, Supérieur général des Oblats, et plus tard, après le congrès, la visite de Son Exc. M. Pierre Augé, consul de France, qui décorait à l'occasion un de nos jeunes compatriotes canadiens-français, M. J.-B. Boulanger.

Pour concrétiser un désir exprimé par Son Exc. Mgr Yelle à notre congrès, le 14 octobre de représentants de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba posaient les bases d'un conseil des trois associations canadiennes-françaises de l'Ouest en vue de mieux étudier et mieux comprendre nos problèmes généraux et d'y apporter un front commun. Inutile de vous dire l'importance des problèmes qui y furent discutés: nous attendons beaucoup de cette nouvelle organisation.

Je n'ai fait que vous signaler les activités de notre Association, le travail routinier fut aussi considérable que celui des années passées, sinon plus à la suite des difficultés de collection de très grandes; mais par contre avec de grands encouragements de la part de certains comités, surtout de celui de nos écoles, et du travail de certains cercles, tout spécialement Pincher Creek qui a montré une vitalité et un intérêt marqués.

Dix-neuf cent trente-sept nous fut donc une année remarquable, sous bien des aspects et je veux remercier ici tous ceux qui ont apporté à notre œuvre leur généreux concours. Mes chers compatriotes, concédons donc de travailler sans répit pour Dieu et nos droits, comme notre devise nous l'indique. Prenons nos exemples et nos résolutions des faits passés et notre courage de l'avenir qui nous montre le chemin à parcourir, aride et raboteux, mais droit et bien tracé pour notre religion et pour notre langue.

Dix-neuf cent trente-sept, espérons-le, nous réserve de grandes choses. Permettez à votre président de vous rappeler à cette occasion le deuxième congrès de la langue française au Canada, qui aura lieu à Québec du 20 au 24 juin. Il faut y apporter notre généreux concours dans toute la mesure de notre possible, et je forme dès maintenant des vœux pour son succès.

Bonne et heureuse année à tous. L.-O. BEAUCHEMIN, président de l'A. C. F. A.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.



TOUS LES SPORTS au choix...

AUX BERMUDES, ni le climat ni les saisons n'enlèvent le sport. On s'y livre, à son gré, à son jeu préféré... dans un petit royaume fabriqué sur commande pour les servants du plein air.

Au golfeur, leur paysage merveilleusement varié — dans le plus beau des cadres maritimes — offre des périls subtilement enjoués...

Leurs plages roses allument une étincelle dans l'œil du plus désabusé des globe-trotteurs — leurs embruns semblent plutôt provenir des caves de la veuve Clicquot que des grottes d'Amphitrite.

De plus, les Bermudes sont le paradis des vélocemen, car l'odorante automobile est prohibée sur leurs routes corallines. Bortora ne saurait exiger de courts pas sympathiques — gazon ras ou en-tout-cas. Le doux Walton n'y abandonnerait la bonite que pour courir sus au thon et au wahoo.

Sous ces tropiques mesurés, votre sport favori s'exercera à l'aise — dans le plus féérique des décors, où l'accroissant Gulf Stream fait régner une température disciplinée.

"MAIS... AI-JE LES MOYENS D'ALLER AUX BERMUDES?"

Le prix étonnamment modique d'un voyage aux Bermudes surprend toujours ceux qui le font pour la première fois. De New-York, aller et retour, le passage peut ne coûter que \$60 (cabine avec bainoire — 4 jours à bord d'un paquebot luxueux). De Halifax ou de Boston, le voyage, aller et retour, est un peu plus long (à compter de \$60, sans chambre de bain particulière). Aux Bermudes, nombreux hôtels et villas — toute la gamme des prix — grand confort.

DEMANDER LA NOTICE À VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU AU "BERMUDA TRADE DEVELOPMENT BOARD", IMMÉDIE SUN LIFE, MONTRÉAL.

Cette taxe est-elle légale?

La Cour supérieure sera appelée à décider si la taxe imposée par la ville de Pointe-Claire, sur les véhicules de l'extérieur qui font des livraisons dans la municipalité est légale.

Il y a un an la firme Henry Morgan & Co. Ltd., a fait une cause-type qui est venue devant la Cour de circuit. M. le juge Archambault, juge en chef de cette Cour, vient de décider que la Cour de circuit n'a pas juridiction pour décider la question, et a renvoyé la question à la Cour supérieure.

La compagnie Morgan prétend que le règlement municipal imposant cette taxe est illégal, et est en contravention avec la loi des véhicules moteurs où il est défendu aux municipalités de taxer les véhicules utilisant la voie publique. Elle signale que si la taxe est peu importante en elle-même, \$10, elle deviendrait un grand inconvénient si toutes les autres municipalités de la banlieue en faisaient autant. Les camions de livraison qui font le service de la banlieue l'été seraient couverts de plaques de licence. Enfin, la taxe n'est que de dix piastres, mais si la ville a raison dans sa prétention de taxer ainsi les voitures de livraison, la taxe pourrait aller jusqu'à \$200, et si toutes les municipalités en faisaient autant ce serait fort onéreux pour une firme qui voudrait faire la livraison le long du lac Saint-Louis, dans les municipalités depuis Montréal jusqu'à Sainte-Anne de Bellevue.

Juristes trifluviens

Les Trois-Rivières, 7. — Une nouvelle association vient de naître dans notre ville. C'est celle des Juristes de Langue française dont le premier président est Me Fortunat Lord, C.É., ancien bâtonnier, recorder de la ville de Trois-Rivières. Le comité de direction comprend deux vice-présidents: Me Auguste Desilets, C.R., de Grand-Mère, et Me le notaire J.-A. Trudel, président de la Commission Scolaire. Me Desilets fut président du Barreau général de la province de Québec et Me le notaire J.-A. Trudel, président de la Chambre des Notaires de la province. Les deux autres officiers sont Me le notaire J.-A.-D. Chagnon, trésorier et Me Léon Girard.

Après quarante ans au Réseau national

M. Hubert L. Barnewall, du service de la comptabilité du Canada National, vient de prendre sa retraite après 41 ans de service. A cette occasion M. J. B. McLaren, contrôleur du réseau, lui a remis, au nom de ses collègues, un nécessaire de bureau et une lampe et lui souhaita une longue et heureuse retraite. M. Barnewall entra au service du Grand-Tronc en 1895.

Les bibliothèques enfantines

Le comité des bibliothèques enfantines a tenu sa première réunion régulière mardi après-midi à l'hôtel Windsor. On a discuté des moyens à prendre pour atteindre le but de l'œuvre: répandre la culture intellectuelle parmi les petits Canadiens français des quartiers populaires de Montréal qui n'ont pas toujours l'occasion de se distraire en s'instruisant.

On veut ouvrir plusieurs de ces bibliothèques dans les diverses parties de la ville. Ce sera une adaptation française de l'institution anglaise dite Children's Library. On projette de commencer par ouvrir une bibliothèque dans le quartier Hochelaga. Et afin de recueillir des fonds pour ouvrir cette première bibliothèque, le comité organise un souper aux huîtres qui aura lieu au marché Atwater le 27 janvier.

Ceux qui veulent assister à ce souper aux huîtres doivent retenir leurs billets à la chambre 225 de l'hôtel Windsor, PLATEAU 7181. Le comité des "Bibliothèques enfantines" est composé de Mmes G. Pélletier, présidente, Honoré Parent et Claude Melançon, vice-présidentes, et de Mmes Gabrielle Labelle, secrétaire, et Simone Landolt, trésorière. Mlle Gabrielle Labelle est chargée de la vente des billets, et le comité a pour cette vente le concours de membres de la Ligue de la jeunesse féminine, et de membres de la Société d'étude et de conférences, qui veulent encourager cette œuvre éducative.

Prochain départ de Mgr Lemieux

Québec, 7. — Son Excellence Monseigneur Marie-Joseph Lemieux, O.P., évêque de Sendai, Japon, retournera dans son lointain diocèse au début du mois de février prochain après un séjour de quelques semaines au milieu des membres de sa famille et des religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs de St-Dominique. Avant de quitter définitivement notre ville, Son Excellence Monseigneur Lemieux donnera le sermon aux messes principales, le dimanche 31 janvier, en l'église paroissiale de Saint-Dominique, et il profitera de la circonstance pour faire ses adieux à la population de notre ville.

Nouveau ministre dans le cabinet albertain

Edmonton, 7. — Le premier ministre de l'Alberta, M. William Aberhart, a accepté la démission de M. C.-Ross, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet albertain. C'est M. Nathan-E. Tanner, instituteur de Cardston, qui succède à M. Ross. Le nouveau ministre a été assermenté hier.

Philippe Beaubien & Cie
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en gros
5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731

FATIGUÉS DÉPRIMÉS IRRITABLES!
PRENEZ UN TONIQUE SUPÉRIEUR
ZYMOPHOS
POUR LES NERFS
PRIX \$1.00 POUR LA DIGESTION
CHEZ VOTRE PHARMACIEN OU LABORATOIRE LORRIS, MONTREAL

Ce qu'ont coûté les élections américaines

Washington, 7. — Dans son rapport final au greffe de la Chambre des représentants, le comité national républicain a révélé qu'il a dépensé \$8,056,524 pour la campagne électorale des Etats-Unis de 1936.

Les contributions se sont élevées à \$7,693,855.

Le comité national démocrate a fait savoir qu'il avait dépensé pour la campagne \$5,030,848 et que les contributions avaient atteint à \$5,205,868.

La production du fromage augmente au Danemark

Ottawa, 7. — Le Canada occupe une place enviable dans le monde comme producteur de fromage, et c'est pourquoi les chiffres de la production fromagère du Danemark ne peuvent nous laisser indifférents. En 1935 le Danemark a produit 571,000 quintaux contre 541,000 en 1934. Les exportations se sont montées à 132,000 quintaux; l'Allemagne qui a absorbé 52% du total était le marché principal; venaient ensuite les Etats-Unis avec 15%, et le Royaume-Uni avec 7%.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Stoll Furniture Co., No 4569 Clarke, pour permission de maintenir une manufacture de meubles et installer un moteur électrique de 7 1/2 c.v., sur les lots Nos 104 et 105, quartier Crémazie, No 988 DeBullion.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Nadelle Hat Inc., No 619 Notre-Dame ouest, pour permission d'installer une chaudière à vapeur de 12 c.v., sur le lot No 910, quartier St-Joseph, No 619 Notre-Dame ouest.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL, par Hi-Grade Parlor Frame Co., No 4102 DeChâteaubriand, pour permission d'établir une manufacture de meubles et installer un moteur électrique de 54 c.v., sur le lot No 12-182, quartier St-Jean-Baptiste, No 4102 DeChâteaubriand.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

Montréal, 7 Janv. 1937.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE ET CURE

Montréal

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 7 (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 1 1/2 d. à 141 s. 7 deniers.

Dividendes déclarés

Toburn Gold Mines, 2 cents par action, payable le 23 février aux actionnaires enregistrés le 22 janvier.

Anglo-Canadian Telephone Co., 87 1/2 cents par action privilégiée, payable le 1er février aux actionnaires enregistrés le 15 janvier.

Canadian National

Les recettes brutes du Canadian National durant la semaine terminée le 31 décembre 1936 se sont élevées à \$5,110,824 contre \$4,222,384 durant la semaine de 1935 correspondante, une augmentation de \$888,240.

Economy Grocery Stores

Au cours du premier trimestre de l'exercice fiscal actuel, les ventes ont enregistré un gain de 10% par rapport à la période correspondante de 1935. On croit que les chiffres du 1er trimestre seront doublés et peut-être triplés au cours de l'hiver.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la compagnie a payé trois dividendes de 25c chacun. Une récente déclaration de dividende de 37 1/2% portera le stock à une base annuelle de \$1.50.

Winnipeg Electric

Le comité de régie du Montreal Stock Exchange a approuvé l'inscription du nouveau capital-actions de Winnipeg Electric Company. Les nouvelles actions privilégiées, les actions ordinaires A et B qui sont présentement traitées à la Bourse conditionnellement à leur émission seront officiellement négociables à partir de ce matin.

Bathurst Paper

Cette compagnie projette un programme de développement qui exigera une dépense d'environ \$850,000.

Imperial Bank

Toronto, 7. — M. H. Jaffray, qui était assistant général de l'Imperial Bank vient d'être nommé assistant général en remplacement de M. A. E. Phipps, élu président.

Banque Provinciale

M. G. D. Hébert, ancien gérant de la succursale La Malbaie de la Banque provinciale du Canada, après un stage de quelques mois au bureau des crédits de cette même institution, vient d'être nommé gérant de la succursale située à 1894, rue Sainte-Catherine est, Montréal.

Prudential Life

Le gérant de l'assurance-vie de la Prudential Assurance Co. de Londres pour le Canada, M. F. C. Capon, vient d'être avisé que la compagnie a établi un nouveau record dans le total des ventes d'assurance-vie ordinaire avec un total de 146 1-2 millions de dollars. Ces chiffres sont basés en établissant la valeur de la livre sterling à cinq dollars.

Cours de l'argent

Londres, 7 (P.A.) — Le cours de l'argent a avancé de 1-8 à 21 5-16 d. Montréal (P.C.) — Les cours avancent de 20 à 25 points ce matin. Offres à l'ouverture: jan. 46.15; fév. 46.10; mars, mai, juil., sept. et déc. 46.05.

Banque de France

Paris, 7 (P.A.) — Rapport de la Banque de France pour la semaine terminée le 1er janvier, en millions de francs:

Reserve-or, 60,358, pas de changement. Solde à vue à l'étranger, 15, aug. 9.

Effets de commerce achetés à l'étranger, 1,429, dim. 7.

Effets de commerce escomptés au pays, 8,159, aug. 863.

Prêts temporaires à l'étranger (avant 19 juin), 12,298, pas de changement. (Depuis le 19 juin), 5,400, aug. 1,900.

Prêts sur titres, 3,583, aug. 82.

Circulation, 89,341, aug. 2,035.

Comptes courants, 15,744, aug. 1,230.

Prêts à 30 jours sur titres d'Etat, 715, aug. 332 (en garantie subsidiaire).

Taux de réescompte, 2 pour cent.

Banque d'Angleterre

Londres, 7 (P.A.) — Rapport de la Banque d'Angleterre pour la semaine terminée hier (en millions de livres sterling):

Circulation, 462,702, dim. 4,704.

Or, 314,124, dim. 88.

Reserves, 31,422, aug. 4,616.

Dépôts publics, 13,325, aug. 1,391.

Dépôts privés, 148,630, dim. 41,141.

Titres d'Etat, 93,294, dim. 41,186.

Autres valeurs, 35,517, dim. 3,106.

La proportion de la réserve au passif est de 31.70 pour cent comparativement à 23.10 pour cent la semaine dernière.

Taux de réescompte, 2 pour cent.

Financial Counsel

Le Financial Counsel annonce sa nouvelle édition de "High and low of Canadian listed stocks". Tous les titres inscrits en Bourse apparaissent dans cette pratique publication, avec la variation de leurs cours respectifs chaque année depuis 1927. Publication des plus utiles pour ceux qui s'occupent des questions financières.

Cours du sucre

Le marché du sucre est ferme:

options: janv. offre 2.98; mars 2.95; mai 2.97-98; juil. 2.99; sept. 2.99; nov. dem. 3.00.

Le blé

Winnipeg, 7 (P.C.) — Les cours du blé ont avancé de 1 1/2 plus de 2 sous le boisseau ce matin. Options: mai 1.28 1/2-28; juil. 1.23 1/2-23 1/2.

Cours du café

New-York, 7 (P.A.) — Le marché du café est ferme. Rio: mars 7.16; mai 7.27-29; juil. 7.32; sept. 7.34; déc. non coté. Santos: mars 10.40-43; mai 10.48-49; juil. 10.45-46; sept. 10.37-38; déc. 10.44.

Les obligations

COURS EN FERMETURE HIER

Dominion du Canada:

2 1/2%	juin 1er 1943	101 1/2	102 1/2
3 1/2%	oct. 15 1939	101 1/2	102 1/2
4 1/2%	juin 1er 1950-55	100 1/2	101 1/2
5 1/2%	oct. 15 1944-49	105 1/2	106 1/2
6 1/2%	oct. 15 1943-45	109 1/2	110 1/2
7 1/2%	oct. 15 1947-52	108 1/2	109 1/2
8 1/2%	sept. 1er 1940	109 1/2	110 1/2
9 1/2%	oct 15 1944	113 1/2	114 1/2
10 1/2%	fév. 1946	112 1/2	113 1/2
11 1/2%	oct 15 1945-56	112 1/2	113 1/2
12 1/2%	1er nov. 1947-57	112 1/2	113 1/2
13 1/2%	1er nov. 1948-58	112 1/2	113 1/2
14 1/2%	1er nov. 1949-59	112 1/2	113 1/2
5 1/2%	1er nov. 1941	113 1/2	114 1/2
5 1/2%	15 oct. 1943	114 1/2	115 1/2

LA VIE SPORTIVE

Les Maroons ont triomphé du Canadien

Les clubs Montréal et Canadien sont maintenant sur un pied d'égalité dans les séries pour le trophée Kennedy, emblème du championnat de Montréal, à la suite de la victoire des hommes de Tommy Gorman sur les Habitants, mardi soir dernier, au Forum, devant l'assistance la plus considérable de la saison. Les Maroons et le tri-colore ont chacun une victoire à leur crédit avec deux parties nulles et les prochaines rencontres entre nos locaux promettent d'être intéressantes et les amateurs du sport national canadien ne manquent pas d'être intéressés par l'occasion d'assister aux prochains duels.

Les Habitants ont dû baisser pavillon devant la supériorité des Maroons mardi soir, mais les progrès du président Savard ont battu énergiquement jusqu'à l'expiration du temps réglementaire.

Les Maroons prirent l'avantage au début en comptant un point à la période initiale, lorsque Trotter prit Cude en défaut puis les joueurs anglais continuèrent à assiéger le territoire du Bleu-Blanc-Rouge dans la manche suivante et ils réussirent à compter deux autres points, par l'entremise de Ward et de Northcott, avant que le Canadien ait pu briser la glace sur le lancer de Georges Mantha à la suite d'une passe de Babe Siebert.

Les honneurs furent également partagés dans la période finale car chaque club compta un point, le premier par Brown, du Canadien, et le second par Conacher, des Maroons.

Northcott et Robinson furent les plus effectifs sur l'attaque du Montréal. Le premier compta un point et obtint une assistance pendant que le second eut deux assistances.

Le Canadien n'a pas été chanceux mardi soir et la guigne semblait s'acharner à nos joueurs. Plusieurs lancers ont manqué leur but par quelques pouces seulement et ceux qui étaient faits avec précision étaient bloqués par Connell, qui joua une partie exceptionnelle.

La défense des Maroons s'est révélée très solide et l'on peut même dire que les points du Bleu-Blanc-Rouge sont le résultat d'un excès de confiance de la part du Montréal après que les hommes de Tommy Gorman eurent obtenu un avantage de trois points et nous devons mentionner Lionel Conacher comme le pilier des Maroons.

Le Canadien était privé des services de Pete Lépine pendant que Herbie Cahn était absent sur l'alignement du Montréal mais Brown, qui jouait sa deuxième partie de la saison, s'est très bien acquitté de sa tâche et il fut très longuement applaudi après avoir enregistré son deuxième point depuis ses débuts comme professionnel.

Le Canadien conserve un avantage de quatre points sur les Maroons dans la course au championnat de la Ligue Nationale et a une avance de dix points sur les Leafs de Toronto, avec qui il joue ce soir, au Forum.

Le Bleu-Blanc-Rouge tentera de remporter la palme ce soir contre les salariés de Connie Smythe et s'assurer une marge plus considérable sur le club Montréal, qui est inactif ce soir.

Alignement des équipes:

Canadiens	Maroons
Cude	Connell
Siebert	défense
Bussell	défense
Haynes	centre
Blake	aile
Desjardins	aile
Subs. Canadien: MacKenzie, Joliat, Gagnon, Morin, Miller, Brown, McGill, Mantha, Lorrain.	
Subs. Maroons: Ward, Northcott, Runge, Evans, Marker, Gracie, Carson, Shannon, Kaminsky.	
Arbitres: Campbell et Stewart.	

Première période
Punitions: MacKenzie, Brown, Ward.

Deuxième période
2—Maroons, Ward 4.34
3—Maroons, Northcott 10.23
4—Canadien, Mantha 18.38

Punitions: Marker, Ward, Haynes, Evans.

Troisième période
5—Canadien, Brown 4.42
6—Maroons, Conacher 16.10

Punitions: Runge, Gagnon.

Autre échec pour Granby

Granby, 7. — Le Saint-Jérôme a remporté sa deuxième victoire consécutive sur le Granby dans les séries de la ligue Provinciale, lorsque les gars du nord ont vaincu leurs rivaux hier après-midi, par un résultat de 6 à 1 en présence de quinze cents personnes.

Alignement des équipes: GRANBY
Trépanier but, McLeod
Matters défenses, Larose
Giroux défenses, Demers
Moussette centre, Macdonald
Desjardins avants, Boyd
St-Pierre avant, Beauchamp
St-Jérôme, subs: Marchildon, Denault, Depelteau, Ritchot, St-Onge, Beauregard, Lee et Forand.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Première période
1—St-Jér.: St-Michel-Hudon 11.08
2—St-Jér.: Desjardins-Moussette 13.01

Punition: Depelteau.

Deuxième période
3—Granby: Forand-Ritchot 12.00
4—St-Jér.: Desjardins-Moussette 14.20

Punition: Hudon.

Troisième période
5—St-Jér.: Huguet-St-Michel 15.18
6—St-Jér.: Desjardins 19.00
7—St-Jér.: St-Pierre-Moussette 19.30

Punitions: Morin 2, Hudon 2.

Huguet, Denault, Marchildon, Larose, mineurs: Hamelin, La Fontaine et Depelteau, majeurs.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Le Détroit triomphe de Boston

Boston, 7 (P. A.) — Grâce à un ralliement à la dernière période, les Red Wings ont battu les Bruins par un résultat de 3 à 2 mardi soir dans la Ligue Nationale pour se maintenir en tête de la section américaine avec le New-York Rangers. Une foule de 15,000 personnes assistait à la joute.

Les Bruins, qui n'ont pas encore défait les Red Wings cette année, semblaient devoir y réussir cette fois. A la fin de la deuxième période ils menaient par 2 à 1, après que Cowley et Gelliffe eurent déjoué Norman Smith. Il restait moins que trois minutes à jouer lorsque Gordon Pettinger a égalé les chances et Bruneteau compta le point décisif en moins d'une minute après.

A la dernière minute de la partie Art Ross a retiré Tiny Thompson des filets et lancé six avants sur la glace mais la défense de Détroit a su résister à leurs efforts.

La joute fut dénuée de toute brutalité et il n'y eut pas une seule punition.

Boston	Détroit
Thompson but	Smith
Shore déf.	Bowman
Portland déf.	Goodfellow
Weiland centre	Pettinger
Cook aile	Bruneteau
Goldsworthy aile	Howe
Boston, substitués: Jerwa, Cook, Clapper, Beattie, Hollett, O'Neil, Schmidt, Gelliffe, Cowley, Sands.	
Détroit, substitués: Rouillon, H. Kilrea, McDonald, Lewis, Aurie, Barry, Kilrea, Sorrell, Kelly.	
Arbitres: Babe Dye et Mickey Ion.	

Première période

1. Boston, Cowley (Shore) 11.15
2. Détroit, Howe (Pettinger, Goodfellow) 13.19

Aucune punition.

Deuxième période

3. Boston, Gelliffe 10.48

Aucune punition.

Troisième période

4. Détroit, Pettenger (Barry) 17.47
5. Détroit, Bruneteau (Pettinger) 18.31

Aucune punition.

Balle au mur à la Palestre

La Palestre Nationale est heureuse d'annoncer l'organisation du tournoi en double de balle au mur, classe "A", (à trois murs) pour le championnat amateur de la province et sanctionné par l'Union amateur Athlétique du Canada.

Ce tournoi, étant le premier du genre dans notre province, se tiendra à la Palestre nationale dans la semaine du 21 février 1957.

Tous ceux qui désirent avoir des renseignements se rapportant à ce tournoi peuvent communiquer avec: M. Leo Lamontagne, organisateur, Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, Montréal.

Alignement des équipes:

Canadiens	Maroons
Cude	Connell
Siebert	défense
Bussell	défense
Haynes	centre
Blake	aile
Desjardins	aile
Subs. Canadien: MacKenzie, Joliat, Gagnon, Morin, Miller, Brown, McGill, Mantha, Lorrain.	
Subs. Maroons: Ward, Northcott, Runge, Evans, Marker, Gracie, Carson, Shannon, Kaminsky.	
Arbitres: Campbell et Stewart.	

Première période
Punitions: MacKenzie, Brown, Ward.

Deuxième période
2—Maroons, Ward 4.34
3—Maroons, Northcott 10.23
4—Canadien, Mantha 18.38

Punitions: Marker, Ward, Haynes, Evans.

Troisième période
5—Canadien, Brown 4.42
6—Maroons, Conacher 16.10

Punitions: Runge, Gagnon.

Autre échec pour Granby

Granby, 7. — Le Saint-Jérôme a remporté sa deuxième victoire consécutive sur le Granby dans les séries de la ligue Provinciale, lorsque les gars du nord ont vaincu leurs rivaux hier après-midi, par un résultat de 6 à 1 en présence de quinze cents personnes.

Alignement des équipes: GRANBY
Trépanier but, McLeod
Matters défenses, Larose
Giroux défenses, Demers
Moussette centre, Macdonald
Desjardins avants, Boyd
St-Pierre avant, Beauchamp
St-Jérôme, subs: Marchildon, Denault, Depelteau, Ritchot, St-Onge, Beauregard, Lee et Forand.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Première période
1—St-Jér.: St-Michel-Hudon 11.08
2—St-Jér.: Desjardins-Moussette 13.01

Punition: Depelteau.

Deuxième période
3—Granby: Forand-Ritchot 12.00
4—St-Jér.: Desjardins-Moussette 14.20

Punition: Hudon.

Troisième période
5—St-Jér.: Huguet-St-Michel 15.18
6—St-Jér.: Desjardins 19.00
7—St-Jér.: St-Pierre-Moussette 19.30

Punitions: Morin 2, Hudon 2.

Huguet, Denault, Marchildon, Larose, mineurs: Hamelin, La Fontaine et Depelteau, majeurs.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Arbitres: Mallinson et Senécal.

Roy Worters ne pourra jouer de la saison

New-York, 7. — Les Américains de New-York, qui ont pris la tête de la section canadienne au début de la saison, sont en train de perdre leur chance de participer aux séries de détail car actuellement le club de Bill Dwyer est descendu en dernière position et de plus le club du gérant Dutton a perdu les services de son fameux gardien de but, car au cours de la joute de mardi soir dernier Roy Worters a été victime d'un accident au cours d'un demelée dans ses buts et l'on a réalisé après la joute que les Américains ont perdu aux mains des Rangers par 7 à 1, que Roy souffrait d'une hernie et qu'il serait dans l'obligation de subir une opération.

Les médecins ont déclaré qu'il est peu probable que Worters puisse retourner à son poste cette saison et le gérant Dutton s'est empressé de retenir les services de Lorne Chabot pour les prochaines parties et les Maroons ont consenti à céder le contrat aux Américains.

Les Rangers ont remporté une victoire facile et ils menaient par 4 à 1 lorsque Worters a été blessé. Après une mêlée pour porter son filet, Worters fut le dernier à se relever et il était visiblement souffrant. Il s'était frappé sur un des poignets de son filet.

Alex Ehlhicky fut fort en évidence pour les Rangers. A la deuxième période il a enregistré deux points. Neil Colville a aussi fait sa part avec trois assistances.

C'était le quatrième match de la saison entre les deux clubs de New-York. Les Rangers en ont gagné trois et l'Américain en a pris un. Plus de 14,000 personnes ont assisté à la rencontre de mardi soir. La joute fut loin d'être aussi dure que les autres entre ces deux clubs, cette année. Il n'y eut que cinq punitions.

Dutton est parti pour New-Haven pour voir son club "ferme" jouer. Il espère trouver des renforts pour son club. Red Doran, un joueur de défense rappelé de New-Haven il y a quelques semaines, a été renvoyé et plusieurs Américains le suivront pour être remplacés par des joueurs de New-Haven, a déclaré Dutton.

Alignement des équipes:

Fangers	but	Américains
Kerr	défense	Worters
Heller	défense	Murray
Coulter	défense	Shields
Walton	centre	Anderson
Murdoch	aile	Klein
Keeling	aile	Emms
Subs. Rangers: Pratt, Shibley, Coow, N. Colville, Boucher, Dillon, Cooper, M. Colville, Patrick.		
Subs. Américains: Graham, Stewart, Cotton, Chapman, Carr, Jenkins, Schriener, Lamb, Doran.		
Arbitres: O. Cleghorn et E. Daigault.		

Première période

1—Rangers, Boucher 4.0
2—Rangers, Pratt 17.35

Punitions: Dillon, Murray.

Deuxième période

3—Rangers, Shibley 11.42
4—Rangers, Shibley 11.04
5—Américains, Klein 13.09

Punition: Heller.

Troisième période

6—Rangers, Heller 6.48
7—Rangers, Watson 15.56
8—Rangers, N. Colville 19.12

Punitions: Patrick, Murray.

Philadelphie a gagné à Cleveland

Cleveland, Ohio, 7. (P. A.) — Quatre points à la dernière période ont contribué à aider les Ramblers de Philadelphie, à battre les Falcons de Cleveland par un score final de 6 à 3 dans les séries de la Ligue Internationale. Cleveland était affaibli par l'absence de Moe Roberts, gardien de buts, blessé à Springfield mardi soir. Il fut remplacé par Alex Wood.

Alignement des équipes: Philadelphie
Wood but, Gardiner
Robertson défenses, Patrick
Foster défenses, Molynaux
Cunningham centres, Roubell
Ripley ailes, Kro
Hanson ailes, Mason

Substituts:

Cleveland: D. Laley, Cook, Roche, Breneman, Teasdale, W. Cunningham, Schultz, Anderson, Bartholome.

Philadelphie: Gustafson, Smith, Hextall, Cox, Kirk, Wares, Barton, Ayres.

Arbitres: Reg Noble et Mike Brophy.

Première période

1—Philadelphie: Barton, (Gustafson) 4.37
2—Philadelphie: Gustafson, (Hextall, Smith) 9.12
3—Cleveland: Foster (Roche) 14.08

Pas de punition.

Deuxième période

4—Cleveland: Breneman, (Daley) 8.18
Punitions: L. Cunningham, Patrick, Smith, Breneman, Barton, Anderson.

Troisième période

5—Philadelphie: Wares, (Smith) 4.8
6—Philadelphie: Mason 4.26
7—Philadelphie: Kro, (Mason) 4.59
8—Philadelphie: Smith 10.23
9—Cleveland: W. Cunningham, (Foster) 17.25

Pas de punition.

Le Dr Clément a démissionné

Le Dr J.-A. Clément, président du groupe Senior, a résigné hier soir et a quitté l'assemblée spéciale du circuit, lorsque la décision de son comité dans le cas de Herman Murray a été renversée par la ligue. Les représentants des clubs du circuit ont décidé d'infliger une suspension d'un match à Roland Reeves et de ne suspendre Murray que pour un match au lieu de deux, comme on l'avait fait auparavant.

Les directeurs du circuit ont fixé une autre assemblée pour le 20 janvier, alors qu'un nouveau président sera nommé si la décision du Dr Clément est acceptée. Le vice-président Georges Slater a été nommé président intérimaire.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3361 et 3361A.

Parties contestées au Forum, hier

Le Maple Leaf de Verdun a perdu une dure partie hier soir dans les séries du groupe senior qui reprenait ses activités après deux semaines de repos à la suite des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Alors qu'il ne restait plus qu'une seconde à jouer, Kenny Farmer a fait un lancer qui a permis à la rondelle de pénétrer dans les filets de Martell pour assurer la victoire du Victoria par 2 à 1, tandis que dans l'autre joute à l'affiche, les clubs Royal et As, de Québec, ont annulé par 3 à 3.

Alignement des équipes: Québec
Royals but, Bolduc
Munday défenses, Brennan
Joklus défenses, M. Croghan
K. Murray centres, Martin
Neville ailes, Stangle
Macquisten ailes, O'Connell

Substituts:

Royal: O'Connor, Donnelly, Bastien, Heffernan, Morin, Griffiths, Mahaffey.

Québec: Keiller, Wing, Malenfant, McIntyre, Perreault, Fortin, Boudreau, Brodeur.

Arbitres: Heffernan et Barrette.

Première période

1—Québec: Malenfant, (Wing) 16.42

Pas de punition.

Deuxième période

2—Royaux: Morin, (Heffernan) 0.09

3—Québec: Wing, (Fortin) 4.45

4—Royaux: Nevill, (O'Connor, MacQuisten) 9.23

Punitions: Joklus, Wing.

Troisième période

6—Québec: McIntyre, (Perreault) 4.43

Punitions: Munday, Brennan, Martin.

Deuxième partie

Verdun but, Archambault
Martel défenses, Wigle
Arcand défenses, Shaughnessy
Tourville centres, MacNeil
Belliveau ailes, Farmer
Mullins ailes, Lormier
Meloche ailes, Lormier

Deux services pour le Frère André

Le premier aura lieu samedi matin à la cathédrale et le second, mardi, à l'Oratoire

Une chapelle funéraire dans la crypte de l'Oratoire

Notes biographiques

Deux services marqueront les funérailles du Frère André (Alfred Bessette), de la communauté de Sainte-Croix, mort hier matin à l'hôpital de Saint-Laurent, à l'âge de 91 ans et quelques mois. En prévision de la grande affluence des fidèles aux funérailles, on a décidé de faire célébrer deux messes de requiem.

Le premier service aura lieu à la basilique-cathédrale de Montréal le samedi 9 janvier, à 9 heures du matin. Le corps du défunt sera transporté de l'Oratoire, où il est présentement exposé, à la basilique-cathédrale pour cette cérémonie. Après le service de samedi, on retransportera la dépouille à l'Oratoire, où elle restera exposée jusqu'au second service, qui sera célébré à l'Oratoire, à 9 heures, le mardi 12 janvier.

C'est après ce second service seulement que l'inhumation aura lieu.

Chapelle funéraire

On vient de décider de construire une petite chapelle funéraire à la mémoire du Frère André, dans la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph, qui sera saillie à l'extérieur du mur nord de la crypte. Une large grille séparera les restes du vénérable religieux de la nef de la crypte de l'Oratoire. Ce sera, en plus petit, la chapelle funéraire des évêques à la basilique-cathédrale. Cette chapelle fera face à la porte principale de l'Oratoire. Des ouvriers procèdent hâtivement à son aménagement.

La translation des restes

De nombreux religieux et laïques ont pris part à la cérémonie de la translation des restes de l'hôpital à l'Oratoire. La nouvelle de la mort du vénérable religieux s'était transmise comme une traînée de poudre. Hier, dans les églises, au prône, messieurs les curés en ont averti les fidèles et ont recommandé le Frère André aux prières.

Six constables de la police provinciale portaient le cercueil à l'arrivée à l'Oratoire. Le supérieur de l'Oratoire, le R. P. Albert Cousineau, fit la levée du corps. On déposa le cercueil près de la porte du côté nord de la crypte, à quelques pas du faisceau de bougies et de lanternes que des milliers de malades ont laissés là en témoignage de leur soulagement ou guérison. C'est aussi près de là que les ouvriers aménagent un caveau spécial pour y inhumer les restes du vénérable défunt.

Allocution du R. P. Cousineau

Le Père Cousineau a prononcé une allocution au cours de laquelle il a décrit les derniers moments du Frère André, son calme, ses souffrances, son vif intérêt à la maladie du pape, sa reconnaissance envers le ciel de pouvoir souffrir avant de mourir, la grande joie qu'il aurait éprouvée de vivre encore assez longtemps pour voir l'achèvement de la basilique du Mont-Royal et y entrer.

Le supérieur de l'Oratoire a terminé en demandant à la foule de prier pour celui qui lui a dit quelques instants avant de mourir: — Priez pour ma conversion!

Mort hier matin

Le Frère André a succombé à l'artériosclérose hier matin, comme il avait prévu et annoncé son médecin, le docteur Lionel Lamy. La translation des restes de l'hôpital de Saint-Laurent à l'Oratoire a eu lieu à 4 heures hier après-midi. Des hier des froids considérables, bravaient la foule piquante, on grava la pente du Mont-Royal pour s'agenouiller près de la tombe du religieux, qui s'est fait le propagateur de la dévotion à saint Joseph à Montréal. Coïncidence digne de remarque, le Frère André est mort un mercredi, jour de la semaine consacré à saint Joseph.

A la basilique

A la basilique-cathédrale, Mgr Georges Chartier, vicaire général, officiera au service samedi matin.

J.-E. FOURNIER Limitée

MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE

10 magasins

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSAY, (Limitée)

Qualité supérieure Montréal

Amélioration dans l'assurance-vie

"Il y a eu une augmentation substantielle dans le nombre de détenteurs de police et le total d'assurances en vigueur", a déclaré aujourd'hui M. R. V. Smith, président de la Canadian Insurance Officers Association, directeur et gérant-général de la Confederation Life Association, au cours d'une entrevue.

"De plus, a-t-il ajouté, il y a diminution des emprunts sur les polices et d'abandons de police. C'est probablement le point essentiel de la situation de l'assurance-vie en 1936. Aussi, au point de vue national, il est évident que le chiffre d'affaires au cours de l'année écoulée s'est amélioré dans tous les domaines. Quoique les statistiques pour décembre 1936 ne soient pas encore publiées, le total des affaires payées à date démontre une amélioration sensible sur 1935. Huit des neuf provinces accusent des augmentations. Ces faits prouvent d'emblée la sécurité et la stabilité de l'assurance-vie dans l'estime du public."

M. Smith s'est dit heureux de constater que les prix des produits de la ferme ont augmenté substantiellement. Le blé commande un prix plus élevé qu'auparavant, la production minière augmente de façon étonnante; les exportations s'améliorent ainsi que nos importations. La balance de commerce est en faveur de notre pays. Les activités de l'industrie du bois sont marquées. Il en est de même de l'industrie touristique.

Au cours de l'hiver 1909-1910, l'Oratoire Saint-Joseph est de nouveau agrandi, complété d'une sacristie et orné d'un clocher. A l'automne de 1910, commencent les travaux de construction d'une maison à trois étages qui, terminée au printemps de 1912, servira de résidence au personnel déjà nombreux qu'exigeait le service religieux et l'entretien de l'Oratoire.

A l'automne de 1912, troisième agrandissement de la chapelle, dont la nef mesure maintenant 100 pieds sur 40. En 1915 octroi d'un contrat pour la construction d'une vaste crypte, dont la pierre angulaire est bénie le 14 mai 1916 et dont l'inauguration se fera le 16 décembre 1917. Enfin, le 16 août 1924, le Délégué Apostolique vient bénir la première pierre d'une majestueuse basilique qui durant quelques années s'élèvera lentement du sol, puis restera malheureusement inachevée, à cause de la grave dépression économique qui étreint le monde depuis 1929.

Cette extraordinaire expansion physique de l'œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph, ces progrès matériels merveilleux s'accompagnent, ou, plus exactement, sont précédés et rendus nécessaires par l'affluence constamment et rapidement croissante des pèlerins. Au début, on les comptait à la douzaine; puis ils vinrent par centaines et bientôt ce fut par milliers qu'ils accoururent, débordant souvent les enceintes du bâtiment plus vastes qu'il s'ouvraient pour les accueillir.

Et voici quelques chiffres pour préciser à l'esprit, qui autrement ne pourrait s'en faire aucune idée, le prodigieux mouvement de pitié envers saint Joseph, dont le Frère André a été le frère et modeste instrument.

La confrérie de saint Joseph, de l'Oratoire, fondée en 1909, compte 35,000 membres. Les Annales de l'Oratoire, lancées en 1912, tirent à 135,000 exemplaires chaque mois.

Il arrive à l'Oratoire, des cinq parties du monde, une moyenne de 600 lettres par jour; 200,000 par année. Il faut 16 secrétaires pour la correspondance de l'Oratoire, qui est encore largement celle du Frère André.

Des journaux et des périodiques de toutes les langues et d'une multitude de localités racontent la merveilleuse histoire de l'Oratoire et font écho aux événements qui s'y déroulent.

Enfin, l'Oratoire reçoit annuellement, depuis nombre d'années, plus de trois millions de pèlerins. Aujourd'hui, l'Oratoire est l'un des monuments de la ville qu'on aperçoit à de longues distances. Il rivalise en cela avec l'immeuble voisin de l'Université de Montréal. La basilique du mont Royal s'élève lentement avec les années des pèlerins. Jamais le Frère André n'a permis de lancer un emprunt pour la terminer plus tôt.

Au cours de sa vie, notamment depuis les trente dernières années, le Frère André a reçu des millions de pèlerins, qui se sont recommandés à ses prières. Il y a vingt-cinq ans, ceux qui s'acheminaient vers l'Oratoire du temps devaient faire une longue promenade dans la campagne, monter un escalier fameux par le nombre de ses marches. Le panorama du mont Royal a bien changé depuis cette date.

Malgré sa grande popularité, qu'il était seul à paraître ignorer, le Frère André a toujours conservé ses qualités de modestie, d'humilité et de douceur. Il paraissait modeste ne pas vieillir. Afin de se distraire et de se reposer, il faisait de temps en temps quelques petits voyages.

Visite à M. Duplessis

Vers 1900, il avait connu au Collège de Notre-Dame où il était portier un bambin fort éveillé: Maurice Duplessis. Il a suivi plus tard l'ascension de ce jeune homme, car pour lui Maurice Duplessis est devenu député et premier ministre de la province est toujours demeuré un jeune homme. Au mois de septembre dernier, le Frère André, malgré ses 91 ans, entreprit le voyage à Québec pour aller voir dans son bureau le premier ministre ce lui qu'il avait connu tout jeune au collège de la Côte-des-Neiges. Rien n'indiquait à ce moment-là la fin prochaine du bon Frère André.

La maladie et sa mort

Le Frère André tomba malade le 20 décembre dernier. Il put cependant assister à la messe de minuit de Noël. Mais bientôt, sa maladie s'aggrava et le 31 décembre on dut le transporter à l'hôpital de Saint-Laurent. Il fut frappé de paralysie vers 3 heures, dans la nuit du 3 janvier. Son médecin, le docteur Lionel Lamy, ne quitta plus son vénérable malade à partir du 2 janvier. Il jugea par le cours de la maladie que la fin ne pouvait tarder et il en fixa le moment à une heure près. Le Frère André rendit le dernier souffle vers 1 heure, mercredi matin, fête des Rois et qui consacra au saint qu'il a fait prior toute sa vie, saint Joseph.



M. R.-V. SMITH

D'un autre côté, une situation troublée est survenue à la suite de législations provinciales édictées afin de répudier des contrats. Toute action adoptée contre l'invalidité des contrats est préjudiciable à toute la structure économique.

C'est une erreur populaire de croire que les prêteurs du pays ne sont que quelques riches individus et les corporations faiblement riches. Il est loin d'en être ainsi. Les vastes sommes employées à développer notre pays, à explorer ses ressources naturelles, à promouvoir les nombreux services d'utilité publique qui nous servent, proviennent du travail et de l'épargne de milliers et de milliers de citoyens qui ont su faire confiance aux compagnies d'assurance, aux banques, aux compagnies de fiducie.

Un autre danger survint depuis quelques années est le nationalisme économique en cours dans certaines provinces. Ce nationalisme n'était pas dans l'esprit des pères du pacte confédératif. Si nous entendons construire une grande nation sur le continent nord-américain nous devons demeurer unis et non comme un ensemble de pays indépendants les uns des autres.

En terminant, M. Smith dit que malgré toutes les difficultés que nous traversons, nous devons avoir confiance en l'avenir.

La population catholique trifluvienne

Les Trois-Rivières, 7. — L'augmentation de la population catholique aux Trois-Rivières, l'an dernier, a été de 654 d'après une compilation des recensements paroissiaux. Les naissances ont été de 1018 contre 1039 l'année précédente. Le nombre des décès est tombé de 375 en 1935 à 364 l'an dernier. La paroisse de St-Philippe tient le premier rang pour le nombre des naissances. Celles-ci se sont chiffrées à 211.

Au Cap-de-la-Madeleine, la population catholique a augmenté de 176. Il y a eu 281 naissances contre 105 décès. Le taux de la natalité pour cette ville dépasse 40 par mille de population.

Bulletin météorologique

Toronto, 7 (G.P.). — Hier soir ou la nuit dernière, il a plu ou neige dans presque toute l'Ontario mais la température a été belle et très froide dans la plupart des autres provinces du Dominion.

Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain: région de Montréal et d'Ottawa: vent soufflant vers le nord-ouest, plus froid avec neige; vallée du bas St-Laurent: plus doux, avec neige et pluie; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: vent du nord-ouest, plus froid.

Ses parents

Le Frère André perdit sa dernière sœur, l'an dernier; elle avait 85 ans.

Lui survivent: des neveux et nièces aux États-Unis. A Montréal, le Dr Ubald Bessette, de l'Hôtel-Dieu, et le Dr J.-L. Bessette, de Verdun, sont ses cousins.

Une cousine, Mme Jean-Baptiste Bessette, âgée de 84 ans, est morte hier à Hull quelques heures après lui. Native de Saint-Remy de Napierville, elle a passé 75 années de sa vie à Hull.

La Vie Sportive

(Suite de la page 9)

Les Indiens de Springfield victorieux

Springfield, 7. — Les Indiens de Springfield ont pris la tête de la section Est mardi soir en triomphant des Falcons de Cleveland par un résultat de 2 à 1 mais à la suite du triomphe des Ramblers sur le Cleveland hier soir le club local est tombé en deuxième place.

Les visiteurs prirent l'avantage au début, mais les Indiens se lancèrent très tôt à l'attaque et parvinrent à égaliser le score pour ensuite s'assurer la palme.

Au cours de la deuxième période le gardien de but Moe Roberts fut blessé mais après un repos de dix minutes il put reprendre son poste et terminer la partie.

Composition des équipes:
SPRINGFIELD CLEVELAND
Grant buts Roberts
Smith défenses Bretto
McBride défenses Foster
Toupin centres Brennan
Lafrance ailes Schultz
Raymond ailes Bennett
Springfield, subs: Filmore, Carrigan, Jerwa, McCully, Conn, Frew, Wilson, McGoldrick et Jack.
Cleveland, subs: Daley, L. Cunningham, Cook, Easdale, W. Cunningham, Shultz, Bartholome, Hansen et Robertson.

Arbitres: Shaver et Perkins.
Première période
1 Cleveland: Bartholome-Robertson-W. Cunningham .. 17.08
Punition: Bartholome.
Deuxième période
2 Springfield: Smith-Carrigan .. 3.44
3 Springfield: Lafrance-Toupin .. 13.09
Punition: Smith.
Troisième période
Pas de point.
Punitions: Daley, Filmore, Robertson, Lafrance et Bennett.

Nos universitaires en tournée aux E.-Unis

Rye, N.-Y., 7 (P.A.). — L'université McGill a battu l'université de Montréal dans une partie d'exhibition disputée ici mardi soir. C'était la deuxième fois cette année que McGill triomphait de sa rivale. Le résultat fut de 5 à 0.

McConnell s'est particulièrement distingué pour les Rouges. Il a enregistré deux buts et il a obtenu deux assistances. A la dernière période, Montréal a pris des chances désespérées pour compter mais Tennant et sa défense ont tenu bon pour réussir le blanchissage.

McGill Montréal
Tennant but Barsalou
Meklejohn déf. Mignault
Elie déf. Rivet
Duff centre Armand
McConnell aile Gagné
Pidcock aile Trahan
McGill, substitués: Crosby, Dickson, Crutchfield, Walker, Lamb, MacKay.

Montréal, substitués: J. Grignon, R. Grignon, Oulmet, Picard, Frigon, Lecavalier, Genier.
Arbitres: Alec Sayles et Edgar Hassard.

Oxford et Cranes ont annulé

Cranes et Oxford ont annulé 2-2 un match qui a dégénéré en bagarre générale à l'Arena Mont-Royal mardi soir. Une bagarre s'est déclenchée à la troisième période et il a fallu dix minutes avant que les arbitres aient pu rétablir l'ordre, infligeant des majeures à Bonnin et Mills, deux joueurs des Cranes.

Dans les autres matchs au programme, St-Lambert est passé en troisième place en battant Dorval 5-2 dans une joute de quatre points, tandis que les Ramblers ont été défaits par J.S.C.F. à la dernière joute de la soirée.

Drummondville perd par 2

Drummondville, 7. — Le club Valleyfield a défait le Drummondville 4-2, dans une joute régulière de la ligue Provinciale, ici hier après-midi. Roméo Guibault a mené l'attaque de Valleyfield avec un but et deux assistances. Lilly Désautels et Laplante se sont aussi signalés. Routhier, Harry Haworth et Lamoureux ont été les étoiles des locaux.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: Belair 3361
1 sou le mo 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 11c le mot.
40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, MESSES ANNIVERSAIRES, ORAISON, SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCELS, MARIAGES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.
LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR
Oxford .. 5 3 0 2 12 6 8
Cranes .. 5 3 1 2 10 8 8
St-Lambert .. 5 2 3 0 6 11 13
Ramblers .. 5 1 2 2 9 11 4
x-Dorval .. 5 1 2 2 9 11 4
x-McGill joue des matchs de quatre points contre tous les clubs, excepté Québec et Ottawa.

Emploi demandé

IMPORTANT AUX PETITS INDUSTRIELS ET MARCHANDS
Perception des comptes, contrôle des crédits, par comptable, âge sérieux, expérience consommée, prix raisonnable. Organisation de compagnies. DO. 8643.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ

DUPUIS

COSTUMES DE SKI

Pour dames et jeunes filles.

Deux épaies et chauds tissus de laine. Costumes spécialement confectionnés pour DUPUIS. Coupe ample et confortable, laissant les mouvements libres. C'est un bon spécial si l'on tient compte de la hausse continue du prix de ces tissus sur le marché actuel.

Tailles: 14 à 20 — pour jeunes femmes et jeunes filles sportives — SPECIAL

5.67

SALON DE LA CONFECTION

DUPUIS — deuxième (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir. gér.
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Le hockey professionnel et amateur

MARDI SOIR

LIGUE NATIONALE
Maroons 4, Canadiens 2.
Rangers 7, Americans 1.
Detroit 3, Boston 2.

LIGUE INTERNATIONALE
Springfield 2, Cleveland 1.
U. de M. 4, Princeton 1.
Philadelphia 6, Cleveland 3.

CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Toronto à Canadian.
Detroit à American.
Boston à Chicago.

LIGUE INTERCOLLEGGIALE
McGill à Yale.
U. de M. à Princeton.
Toronto à Harvard.

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE
Section canadienne
Canadien .. 22 9 6 2 60 54 26
Maroons .. 22 8 6 4 44 48 22
Detroit .. 19 7 10 2 46 48 18
American .. 22 14 3 46 69 15

Section américaine
Rangers .. 10 7 3 37 36 26
Detroit .. 21 11 6 4 52 45 26
Boston .. 20 10 3 32 36 14
Chicago .. 20 10 2 46 48 18

LIGUE INTERNATIONALE
Section est
Philadelphia .. 22 10 4 60 53 26
Springfield .. 17 9 3 7 48 40 25
Providence .. 22 10 2 32 34 22
New Haven .. 21 8 10 3 47 45 19

Section ouest
Syracuse .. 10 7 3 37 36 25
Pittsburg .. 19 8 9 2 49 54 18
Cleveland .. 19 8 9 2 49 54 18

GROUPE SENIOR

x-McGill .. 10 7 2 37 36 25
Roxbury .. 15 8 1 39 34 17
Quebec .. 12 5 6 1 47 42 11
Ottawa .. 12 5 6 1 47 42 11
Canadian .. 12 4 7 1 26 34 9
Victoria .. 12 3 9 0 21 63 8
Verdun .. 12 3 9 0 21 63 8
x-McGill joue des matchs de quatre points contre tous les clubs, excepté Québec et Ottawa.

LIGUE PROVINCIALE

section nord
St-Jérôme .. 9 6 3 1 33 25 11
Valleyfield .. 7 5 1 1 32 22 11
Joliette .. 5 1 4 0 12 45 18
Verdun .. 5 0 3 0 12 29 0
St-François .. 5 0 3 0 12 29 0

section sud
Sherbrooke .. 5 3 0 0 53 12 18
Drummond .. 6 2 2 0 17 17 6
Granby .. 9 1 8 0 21 37 4
Joliette .. 4 0 4 0 14 18 0
x-McGill joue des matchs de quatre points contre tous les clubs, excepté Québec et Ottawa.

LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR

Oxford .. 5 3 0 2 12 6 8
Cranes .. 5 3 1 2 10 8 8
St-Lambert .. 5 2 3 0 6 11 13
Ramblers .. 5 1 2 2 9 11 4
x-Dorval .. 5 1 2 2 9 11 4
x-McGill joue des matchs de quatre points contre tous les clubs, excepté Québec et Ottawa.

LIGUE INTERCOLLEGGIALE

section canadienne
Toronto .. 2 1 0 0 6 0 2
Springfield .. 2 1 0 0 6 0 2
Queen's .. 1 1 0 0 6 1 0
U. de M. .. 1 0 1 0 6 1 0

section américaine
Yale .. 0 0 0 0 0 0 0
Harvard .. 0 0 0 0 0 0 0
Dartmouth .. 1 0 1 0 1 0 0
Princeton .. 2 0 2 0 1 16 0

Le Dartmouth est déclassé

Hanover, 7. — Les joueurs de l'Université de Toronto ont déclassé le Dartmouth mardi soir dernier alors que les Canadiens ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 10 à 1 dans les séries de la Ligue Inter-colleGGIALE Internationale.

C'était la deuxième victoire des Torontonians dans les séries de cette nouvelle ligue de hockey car à leur première joute les Canadiens avaient vaincu Princeton par 10 à 0, à Toronto, le 17 décembre.

Composition des équipes:
DARTMOUTH TORONTO
Goding buts Caswell
Bennett défenses Rey
Otis défenses Charles
Lewis centre Morrison
Mather ailes Sweeney
Egelhoff ailes Fullerton

Dartmouth, subs: Faegre, Allen, Bott, Feeley, Wyman, Foster, Barrett, Walsh, Clark, Merrian, Sostello.

Toronto, subs: Campbell, Soissons, Driscoll, McClelland, Ripley, Valquette.

Arbitres: Ayer et Hughes.

Première période
1 Toronto: Sweeney .. 35
2 Toronto: Valquette-McClelland .. 4.10
3 Toronto: Fullerton-Morrison .. 11.30
Punitions: Driscoll, Sweeney 2.

Deuxième période
4 Toronto: Morrison .. 1.53
5 Toronto: Fullerton .. 16.10
6 Toronto: Ripley .. 16.55
7 Toronto: Morrison .. 19.10
8 Dart: Costello-Mather .. 9.30
Punition: aucune.

Troisième période
9 Toronto: Sweeney-Morrison .. 4.10
10 Toronto: Sweeney .. 17.40
11 Toronto: Sweeney .. 19.30
Punitions: Allen, McClelland, Costello et Egelhoff.

Partie nulle à Victoriaville

Victoriaville, 7. — Victoriaville a annulé 1-1 avec le Canadian du Groupe Senior, dans un match d'exhibition ici hier. Blais a compté pour Victoriaville sur des passes de Laforest et Mercier à la seconde période, et les locaux ont conservé leur avance jusqu'à ce qu'Alfred Thuriér égale le compte quelques minutes avant la fin du match.

Autre victoire du Kimberly

Munich, 7. — Le club Kimberly, du Canada, a remporté une autre victoire au cours de sa tournée en Allemagne alors que mardi soir, dernier des champions canadiens ont vaincu l'équipe locale par un résultat de 2 à 1.